

2828

BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR MON L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

2^e SÉRIE IN-12.

LES SABLONS

(L'ILE DE SABLE)

ET

L'ILE SAINT-BARNABÉ

PAR

J. C. TACHÉ.



MONTREAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1885.

Enregistré, conformément à l'acte du parlement du
Canada, en l'année 1885, par *Joseph Charles Taché*,
au bureau du ministre de l'Agriculture.

e

2345

22T33

885

LES SABLONS.

(ILE DE SABLE.)

La main de Jéhovah.... me déposa
dans une plaine remplie d'ossements....
Il me dit : — Fils de l'homme, penses-tu
que ces os puissent revivre ? Je ré-
pondis : — Seigneur Dieu, vous savez.

EZÉCHIEL.

I.

PROLOGUE.

A l'époque des navigations du seizième siècle autour des côtes de l'Amérique du Nord, l'île de Sable s'appelait "Sablon" ou "Les Sablons". Dans le rapport de l'expédition de Sir Humphrey Gilbert, dont il sera parlé ci-après, on lit : — "Sablon gît au large du Cap-Breton, environ 25 lieues." Dans le mémoire de Richard Clarke, l'un des pilotes de la même expédition, on fait mention de cet endroit, en se servant des termes suivants : — "L'île de Sablon ou l'île de Sable".

C'est un point à peine perceptible dans l'immensité de l'Océan que cet étroit îlot. A quelques lieues seulement de distance, il demeure caché sous l'horizon. Quand, de plus près, on le découvre, se profilant sur l'azur du ciel, au-dessus du niveau de la mer, il ressemble à l'un de ces bancs de brume qui surgissent de l'onde, pour se dissiper bientôt.

Malgré cette apparente insignifiance, l'île de Sable est un endroit célèbre, si mal affermie qu'elle soit sur ses assises mouvantes. La réalité et la fiction, l'histoire et la légende l'ont consacrée terre classique des sombres catastrophes, des colonisations singulières et des apparitions merveilleuses.

Parfois brûlée par le soleil et les reflets ardents d'une mer calme et lisse comme un miroir, fréquemment enveloppée de brouillards, souvent inondée de pluies torrentielles, d'ordinaire battue des vents et des tempêtes, cette île, étrange par sa position, par sa structure, par sa forme, et non moins étrange par ses annales, se présente à l'idée du penseur, de l'historien, du poète, du conteur, avec le prestige d'une poésie sauvage et saisissante.

Nulle plage d'égale étendue n'a vu tant de naufrages et de sinistres.—C'est l'Osuaire de l'Atlantique!—Sa pensée rappelle la vallée des os de la vision d'Ezé-

chiel : " Et il y en avait beaucoup dans cette plaine," dit le prophète.

Plusieurs écrivains des trois derniers siècles se sont occupés de l'île de Sable. Remontant aux époques antérieures, on a cru trouver une allusion à cet atterrage dans les Sagas des Scandinaves : il y est dit que Biarn Hériulfsen, l'islandais, étant à la recherche de son père Hériulf parti pour coloniser le Groënland, en l'an 986, fut dévoyé vers le sud par des vents continus soufflant du nord ; ainsi poussé, il eut successivement connaissance de terres inconnues, sans aucun doute la Helluland (Terre des pierres plates), Terreneuve, la Markland (Terre des bois), l'Acadie, et enfin d'une terre de sables, qu'on suppose être les Sablons.

Les sources de ce qu'on peut appeler, par comparaison, l'histoire ancienne de l'île de Sable, se trouvent dans les écrits et collections de Thévet, d'Hakluyt, de Champlain, de Lescarbot, de Bergeron, de Winthrop, de Sagard, de Jean de Laët, de Leclercq, de Charlevoix et autres.

Les lettres patentes de colonisation, émanées par les rois de France, François I^{er} et Henri IV, font mention spéciale de cette île, comme l'un des objectifs des entreprises qu'on voulait autoriser ; on y lit :—
" Sur les aviz donnez que aux isles et païs
" de Canada, Isle de Sable, Terresneuves

“ et autres adjacentes, païs très fertiles et
“ abondans en toutes sortes de commoditez,
“ il y avait plusieurs sortes de peuples bien
“ formez de corps et de membres et bien
“ disposez d'esprit et d'entendement, qui
“ vivent sans aucune connaissance de
“ Dieu... poussé d'un zèle et affection de
“ l'exaltation du nom chrétien... donné
“ pouvoir... pour la conquête des dits
“ païs...”

Les archives conservées à Rouen, contiennent aussi d'intéressants détails se rattachant à cette île. M. P. E. Gosselin en a publié d'importants extraits, en 1876, dans son ouvrage intitulé :—“ Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la Marine Normande et du Commerce Rouennais, pendant les XVI^e et XVII^e siècles.”

Les renseignements qui concernent les années plus voisines de nous, et le temps présent, sont contenus dans les documents officiels de la province de la Nouvelle-Ecosse et dans les rapports annuels du ministre de la marine. Pour ce qui a trait à l'histoire anecdotique et légendaire, il faut avoir recours aux traditions acadiennes et néo-écossaises. Il est essentiel encore de consulter les ouvrages de M. Haliburton et le charmant opuscule intitulé “ *Sable Island* ” de M. le Dr Gilpin d'Halifax. M. W. Smith, député-ministre

de la marine, a aussi publié, dans le "*Nautical Magazine*" de Londres (1873), un intéressant article sur le sujet.

La carte hydrographique de ces parages a été dressée à l'amirauté anglaise, sur les données fournies par les officiers de l'exploration connue, dans le monde géographique, sous le nom de "*Gulf Survey*." Cette exploration, montée sur les petits bâtiments la *Gulnair* et la *Columbia*, a été dirigée successivement par MM. Orlebar, Bayfield et Shortland.

Parmi les cartes géographiques, comparativement anciennes, que l'on possède de cette île, il suffit d'en mentionner deux, savoir : celle qui se trouve dans un recueil anglais connu sous le nom de *Neptune atlas*, et une carte française sans date et sans autre indication que le numéro 21. Cette feuille, dont il sera tiré parti ci-après, doit appartenir à une collection quelconque, ou à quelque ouvrage, dont la recherche serait peut-être facile, avec du temps ; elle était isolément en vente chez un libraire de Paris cette année même, 1884 ; elle est maintenant déposée à la bibliothèque de l'université Laval, à Québec.

Le recueil anglais intitulé "*Atlantic Neptune*" est un atlas illustré contenant des cartes des côtes du golfe Saint-Laurent, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick,

de la Nouvelle-Ecosse et des îles qui en dépendent. Cet ouvrage, devenu très rare, peut être consulté à Ottaoua, aux archives historiques du département de l'agriculture qui en possèdent un exemplaire. L'auteur, Joseph F. W. Des Barres, connu sous le nom de colonel Des Barres, a été gouverneur du cap-Breton de 1783 à 1787 ; c'est avant d'avoir été appelé à exercer cette fonction qu'il a exécuté ses travaux hydrographiques ; son atlas porte la date de 1781 ; il contient de l'île de Sable deux cartes établies sur une grande échelle.

Le département de la marine a publié, à Ottaoua, en 1883, une carte des naufrages enregistrés à l'île de Sable ; la compilation des registres a été faite par M. S. D. Macdonald d'Halifax. Dans une brochure sur le même sujet, publiée à Halifax, M. Macdonald dit :—“ Cette carte indique le nom “ et la position des *naufrages connus* ; les “ *naufrages inconnus* sont peut-être beaucoup plus nombreux.” Cette liste, qui rend compte de cent-cinquante naufrages, ne remonte pas au-delà de l'année 1802.

L'iconographie de l'île de Sable ne paraît compter qu'un petit nombre de pièces, dont suit la description : 1. Une gravure dans le genre panoramique, devenue maintenant introuvable, représentant un endroit accidenté de l'île ; au pied des monticules se dresse un campement de soldats por-

tant le costume de l'armée anglaise du milieu du dix-huitième siècle. Une troupe de chevaux et de bœufs occupe une partie du premier plan, où se trouve encore figuré un militaire, armé d'un lasso, dans l'action de lier un poulain sauvage. On croit, avec toute apparence de raison, que le campement représenté dans ce dessin est celui d'un détachement du 43^e régiment de ligne anglais, naufragé à l'île de Sable, en 1761.

2. Un dessin, aux couleurs fantaisistes, figurant l'endroit de séjour d'une bande de naufrageurs. Une case ou maisonnette, adossée à un monticule de sable au fond d'une crique, est entourée de personnages diversement occupés : dans le lointain on aperçoit deux individus à la poursuite de chevaux libres : à l'arrière-plan, perché sur le sommet d'une éminence, se montre la diminutive figure d'un homme, évidemment un naufrageur, placé là en observation pour explorer la mer du regard et veiller à la sûreté de la bande.

3. La reproduction d'un dessin à la sépia, représentant un campement d'explorateurs. Au pied de deux monticules qu'on nomme "les mamelons," se dressent deux tentes de toile, autour desquelles sont figurés les membres du personnel de l'expédition. Par une dépression de la

dune, la vue s'ouvre sur la mer et sur le rivage de l'île.

4. Une série de profils, qui, avec les deux gravures en dernier lieu décrites, font partie des illustrations de "l'Atlantic Neptune" de M. Des Barres. Ces profils représentent l'île de Sable vue de la mer, de différents points et à différentes distances.

5. Une représentation du poste principal de secours, avec ses édifices et son mât de pavillon surmontant une élévation de la dune. Au premier plan on voit sur le rivage un gardien, monté sur un bidet, remettant la malle de l'île à un camarade qui prépare sa chaloupe pour aller, on le devine, porter ces dépêches à quelque bâtiment en partance.

6. La scène d'une patrouille autour de l'île. Un gardien sur son petit cheval, parcourt au trot la grève solitaire qu'il examine, ayant à sa gauche la mer qui borne l'horizon et la vague qui vient expirer aux pieds de sa monture.

7. La scène des opérations de sauvetage de l'équipage de la goëlette l'Arno, naufragée en 1846.

Les trois gravures décrites en dernier lieu ornent l'opuscule de M. le Dr Gilpin; les dessins originaux sont dus au savant docteur, dont le crayon semble rendre

autant de sentiment et d'esprit que la plume.

L'île de Sable a fourni à M. Howe, l'un des hommes les plus éminents de la Nouvelle-Ecosse, le sujet d'une ode, et à M. Emile Chevalier, le sujet d'un de ses romans. Le poème de M. Howe est une imprécation dans laquelle, personnifiant l'île, il finit par la vouer aux gémonies de la mer. La traduction suivante des deux premières strophes peut donner une idée du lyrisme et de la manière de l'auteur :

—“ Noir Ilot de deuil !—Justement mérites-tu ce nom,
“ Car ils sont nombreux les pleurs que tu fais répandre ;

“ Trop fameux pour tes perfidies et tes méfaits,

“ Charnier de l'Atlantique—triste et désolé,

“ Objet aimé de personne, redouté par tant de voyageurs,—

“ Si, pour un moment, ma Muse plane

“ Sur l'endroit où tes solitudes de sable sortent des [flots,

“ C'est afin d'entonner un chant d'horreur,

“ Apre, comme les vagues que les tempêtes déchail-
[nent contre toi.

“ Les vents sont tes ménestrels—les agrès déchiquetés

“ Des navires en détresse, touchés dans le silence des [nuits ;

“ Les cordes choisies pour ta harpe—les cris des mal-
[heureux,

“ Qui s'y cramponnent avec désespoir dans leur frayeur,

“ Les sons qui depuis longtemps te délectent,

“ Sombre enfant de l'Océan, dans tes festins de sang,

“ Quand les cadavres mutilés, vus à la lueur lugubre
[du ciel,

“ S'élèvent, sur les ondes gonflées, jusqu'à tes lèvres ;

“ Et que la mort, à l'aspect horrible, sourit à tes côtés !

.....

Le roman de M. Chevalier, d'abord publié à Montréal, dans une revue ayant nom "La Ruche", et plus tard reproduit à Paris en un volume, est brodé sur le récit de l'expédition du marquis de la Roche, dont il sera bientôt question. En le lisant, on regrette de voir un si beau sujet traité avec si peu de naturel, de convenance et de vraisemblance. Il y a cependant, dans cet ouvrage, malgré ses défauts et en dépit d'une maussade faconde, un certain mérite d'invention : on pourrait comparer cette production à ces mécanismes, souvent ingénieux, mais compliqués et mis ensemble au mépris de toutes lois, qu'imaginent les inventeurs à la recherche du mouvement perpétuel.



II.

GÉOGRAPHIE.

L'île de Sable gît sous le quarante-troisième degré de latitude nord, confinant au quarante-quatrième, et sous le cinquante-neuvième degré de longitude ouest du méridien de Greenwich, entrant dans le soixantième. Elle a la forme d'un croissant, ou plutôt d'un arc dont la corde se tend de l'est à l'ouest. La face concave regarde le nord, faisant le vis-à-vis du cap Breton. Sa longueur est d'environ vingt-cinq milles ; sa plus grande largeur n'atteint pas un mille et demi, et ne dépasse pas un quart de mille à son extrémité est. On estime sa superficie à 16,000 arpents. L'endroit de la terre ferme le plus rapproché de l'île est le cap Canceau, distant d'environ quatre-vingt-dix milles. Elle fait partie du territoire de la Confédération canadienne, province de la Nouvelle-Ecosse, et se rattache, pour les fins administratives, judiciaires et autres, à la ville d'Halifax, avec laquelle elle est en constants rapports.

Les Sablons sont le point culminant et le seul émergé de ce système de soulève-

ments sous-marins qui constituent ce que les navigateurs ont nommé "Les Bancs." Ces reliefs du fond de l'océan Atlantique entourent les côtes sud-est de Terre-neuve, du Cap-Breton et de la Nouvelle-Ecosse. Commencant à l'est, à plusieurs centaines de milles de Terre-neuve, en haute mer, ils se succèdent, en s'avoisinant de l'est à l'ouest et du nord au sud. On les nomme dans cet ordre, et cela depuis les temps antécolumbiens, alors qu'ils étaient fréquentés par les pêcheurs normands, bretons et basques, on les nomme le Grand Banc, le Banc Vert, le Banc Saint-Pierre, le Banquereau, puis les bancs d'Artimon, de Misaine, de l'Île de Sable, de Canceau, des Îlets, de Cézembre (dont les Anglais ont fait *Sambro*), de la Hève et de Saint-George. Ce dernier vient se confondre, à environ cent milles des rivages de la Nouvelle Angleterre, avec le plateau d'atterrissage qui longe toute la côte atlantique des États-Unis. On comprend dans l'aire de chacun de ces bancs, tous les sondages qui ne donnent pas, en général, plus de soixante brasses de profondeur. Le courant froid des mers arctiques, qui baigne ces parages, en fait, avec le golfe Saint-Laurent, dont le fond affecte une disposition analogue, les plus riches pêcheries du monde entier.

A part cela que l'île de Sable est le

point culminant et seul découvert du système, il arrive que le voisinage immédiat de ce haut relief présente encore les endroits les moins profonds qui se rencontrent sur les bancs. A chaque extrémité de l'île, les sables soulevés forment deux prolongements, qui en continuent la courbure, et qu'on nomme les barres. La barre de l'Est assèche, à l'eau basse, jusqu'à près de quatre milles au large et se termine par un plateau sous-marin entrecoupé de fosses, sur lequel l'eau mesure de deux à quinze brasses de profondeur. La barre et le plateau réunis s'étendent à une distance d'environ quinze milles, avant d'atteindre l'eau profonde et la déclivité terminale du banc. La barre de l'Ouest offre les mêmes dispositions, à ces différences près, qu'elle n'assèche que sur une étendue de moins d'un mille et que l'eau profonde se trouve à une bien plus grande distance de l'île. Le talus du remblai est beaucoup plus raide au nord et à l'est qu'il ne l'est au sud et à l'ouest. Le tassement s'étant fait, dans le sens général, de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, l'île et ses barres se trouvent à occuper l'extrémité est du banc.

Une belle grève, de plusieurs arpents de large en certains endroits, entoure l'île ; mais, à une petite distance du rivage, se rencontrent des rangées de rides de sable,

soulevées parallèlement à la côte, sur lesquelles le ressac est très fort, ce qui rend l'abord difficile par un vent frais, périlleux par un gros temps et à peu près impossible dans une tempête. Sur la rive nord, visant le Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse, le mouillage par les cinq brasses se rencontre à moins d'un mille du poste principal, au centre de l'île. La ligne des quinze à vingt brasses, au nord de l'île, suit à peu près la corde de l'arc de l'extrémité d'une barre à l'autre, arrivant aux plateaux qui les terminent : cette ligne est distante d'environ six milles du centre de la courbure.

Au sud de l'île, on compte deux brasses d'eau à deux encâblures du rivage, puis une augmentation d'une brasse par mille au moins, jusqu'à l'eau profonde.

On a remarqué qu'il s'est fait un travail, graduel mais lent, d'érosion de la partie ouest au profit de la partie est de l'île, comme si le tassement tendait à la déplacer dans cette direction, par l'action séculaire de forces encore agissantes : à ce point qu'une petite île nouvelle a récemment surgi de l'onde, sur la barre de l'est, à environ un mille et demi de l'extrémité de la dune.

... Le capitaine (depuis amiral) Bayfield, dans un rapport à l'hydrographe de la marine (rapport inséré dans les docu-

ments parlementaires de la Nouvelle-Ecosse, année 1851), disait alors que le travail d'érosion de l'extrémité ouest de l'île de Sable s'observait au moins depuis 1811, que, de 1828 à 1851, l'île avait été raccourcie de deux milles et la barre submergée de l'ouest allongée d'autant. Depuis ce temps, cette partie de l'île s'est arrondie et le travail se continue sur une moindre échelle. Quand les forces étaient dans toute leur activité première, la poussée, dont le soulèvement a été le résultat, semble, comme on l'a déjà dit, avoir agi du nord au sud et de l'ouest à l'est, par refoulement et remblayage, les vents et les courants opérant de concert.

Le Banc de l'Île de Sable, dont l'île est le sommet, c'est-à-dire l'aire comprise dans les limites des sondages donnant moins que soixante brasses de profondeur, mesure à peu près cent cinquante milles dans le sens de son grand axe, de l'est à l'ouest, et environ cinquante milles, dans le sens de son petit axe, du nord au sud. Le tiers est du banc est beaucoup moins large que les deux tiers ouest.

Les barres et les rides entourent la totalité de l'île d'une ceinture de brisants. Aussi, quand la tempête rugit, que les vagues se heurtent et se brisent, l'île tout entière semble comme enveloppée dans

un blanc linceul de lames écumantes : c'est la toilette de gala des Sablons.

La carte de l'amirauté anglaise donne quatre pieds aux grandes marées ordinaires ; les marées extrêmes, d'après les notes du colonel Des Barres, atteindraient sept pieds de hauteur, au-dessus de la ligne des grandes marées basses. Les vents dominants sont les vents d'ouest et de nord-ouest. Les courants qui s'établissent, à notre époque, dans le voisinage immédiat de l'île étant très variables, comme direction et comme vitesse, sont par conséquent difficiles à déterminer : à l'extrémité des barres, ils courent quelquefois jusqu'à deux milles à l'heure.

La partie ouest de l'île est la moins élevée. En certains endroits le pourtour est constitué par une falaise de pente abrupte, qui atteint quarante pieds et plus d'élévation au-dessus du niveau de la haute mer. Il se rencontre, de ci de là, des collines ou monticules de sable dont le plus haut sommet ne dépasse pas soixante-quinze pieds de hauteur.

Une partie notable de la superficie de l'île est occupée par une pièce d'eau salée, que les marins de long cours appellent tout simplement " Le Lac " ou " L'Étang ", les habitants d'Halifax, " Le Lac Wallace ", du nom du commissaire de l'établissement de secours sous le régime lo-

cal, et les Acadiens " Le Barachois ". Cette pièce d'eau, malgré la précarité apparente de son existence, maintenue qu'elle est par de faibles barrières de sable mouvant, paraît avoir toujours existé, de mémoire d'homme. Champlain, faisant une courte description de ces lieux, dit :— " Cette isle est éloignée de la terre du Cap-Breton de trente lieues, Nord et Sud... Il y a un petit lac..."

Le barachois, sis à la partie ouest de l'île, mesure environ quatorze milles de longueur, sur une largeur qui atteint près de trois quarts de mille en certains endroits et seulement quelques arpents en d'autres. Sa superficie forme près du tiers de la superficie totale de l'île ; les deux autres tiers comprennent environ sept mille arpents d'excellents pâturages et quatre mille arpents que se partagent inégalement des arbustières, des marécages, des flaques d'eau douce et des sables nus arides.

Le lac n'est séparé de la mer, du côté du sud, que par une étroite langue de terre qui mesure de deux à cinq arpents de largeur. Du côté nord, la dune, (ce mot est surtout employé par les Acadiens pour désigner les chaussées que la mer construit autour des barachois,) la dune a des indentures très prononcées et mesure, en moyenne, un demi-mille de largeur.

Si la destruction de la partie ouest de l'île se continue, ce qui semble à peu près certain, on pourrait prévoir que, dans un avenir assez prochain, le lac devra être réuni à la mer. Dans ce cas, la disparition de la dune sud du barachois paraîtrait inévitable et l'île, le lac compris, perdrait un tiers de sa superficie actuelle, l'augmentation de la partie est ne faisant point compensation à beaucoup près.

Le barachois de l'île de Sable, comme toutes les lagunes de ce genre, communique avec la mer par un ou plusieurs goulets. Ces passages, ouverts dans les dunes, sont soumis à d'assez fréquents changements causés par le déplacement des masses de sables, quand des tempêtes d'une violence exceptionnelle s'abattent sur l'île.

A l'époque de l'exploration du colonel Des Barres, comme l'indiquent les cartes de "l'Atlantic Neptune," il n'existait qu'un seul goulet, au côté nord de l'île, à environ trois milles de l'extrémité ouest du lac : ce goulet donnait accès à un excellent havre offrant une profondeur de dix à douze pieds d'eau à marée basse. La carte française, dont on a parlé, qui semble de plusieurs années plus récente que celle du *Neptune Atlas*, indique deux entrées au lac. L'entrée principale, alors, s'ouvrait au sud du lac, à moins d'un

mille de son extrémité ouest. Le second goulet occupait la même situation que l'entrée indiquée par le *Neptune Atlas* ; mais il semble qu'alors cette ouverture n'avait pas l'importance de la période précédente ; car la carte française y porte les mots :—“ *Place pour creuser un port.*”

La carte de M. Macdonald indique à un mille de l'extrémité ouest du barachois, un goulet qui existait en 1823, au côté nord du lac. A cette entrée en succéda une autre située au sud, à environ quatre milles de l'extrémité ouest du barachois. Cette dernière ouverture donnait accès à un excellent havre que fréquentaient les bâtiments pêcheurs. Une furieuse tempête vint, en 1836, fermer complètement ce chenal, faisant, du coup, prisonnières deux goëlettes américaines réfugiées dans le havre et mettant le lac dans un état d'occlusion complète. Il s'est ouvert, depuis peu d'années, un autre goulet, dans la dune sud, à environ cinq milles de l'extrémité est du lac, cette fois. Cette entrée est loin d'avoir l'importance des autres, attendu qu'elle existe dans un endroit où le lac présente une faible profondeur d'eau.

Dans les grandes tempêtes les vagues, fouettées par le vent, déferlent quelquefois par-dessus la dune du sud, dans les endroits où elle se trouve le moins élevée et

le moins large : en faisant ainsi irruption dans le lac, elles y apportent des épaves et, quelquefois, jusqu'à des loups marins, qui toujours ont aimé à fréquenter le barachois, où ils pénètrent encore par les goulets. Les notes de "l'Atlantic Neptune" nous disent qu'ils y étaient autrefois en nombre *prodigieux*.

A sa partie ouest, le barachois présente un endroit guéable ; ailleurs, il offre une profondeur d'eau qui varie de cinq à douze pieds. Le lac reçoit les eaux du drainage d'une partie de l'île : les variations journalières que la marée apporte au niveau des eaux du lac, quand il y a des goulets, sont remplacées par les variations périodiques qu'amènent les saisons pluvieuses et les saisons sèches, quand le lac est fermé.

L'intérieur de l'île est en contre-bas de son pourtour, sauf le cas de quelques élévations intérieures : il y a même des endroits du centre qui sont à quelques pieds au-dessous du niveau des grandes marées hautes ; ces endroits sont humides et présentent des mares d'eau douce, de petits marécages et des savanes à atocas. Tout ceci s'interposant avec les prés d'un vert foncé et les sables blanchâtres des coteaux, forme un ensemble d'un aspect on ne peut plus pittoresque. Les petites plaines, d'où l'on ne peut apercevoir

l'Océan et qui semblent n'avoir d'autres bornes que l'horizon, font l'effet des vastes prairies de l'intérieur des continents, à celui qui s'abstrait à les contempler : c'est, mis à côté du spectacle qu'offrent la mer, les grèves, les dunes et les falaises, le contraste le plus complet qui se puisse imaginer.

L'eau douce abonde partout sur l'île, soit qu'elle surgisse d'elle-même à la surface, dans les lieux bas, soit qu'on l'obtienne en creusant des puits. Le drainage des eaux de pluie se fait du rebord à l'intérieur et le bas niveau d'emmagasinage de ces eaux, dans le sol perméable, se tient à quelques pieds au-dessous du niveau de la marée.

Le sol est de sable : on ne trouverait pas, sur toute l'île et sur ses rivages, le moindre petit galet, à moins qu'il y ait été apporté. Ce sol, cependant, grâce à l'humidité de l'air et à l'abondance des pluies, n'est pas, à beaucoup près, aussi stérile qu'on pourrait l'imaginer ou qu'on l'a souvent erronément représenté ; mais, partout où la végétation ne le protège pas, il est souvent balayé par les vents, transporté d'un endroit à l'autre et ramené de la même manière. Des amas de sable se forment et grossissent, pour disparaître, après un temps plus ou moins long, et aller se reconstituer ailleurs : de même,

des cavités sont creusées par les vents, puis remplies par d'autres tempêtes. Dans quelques endroits de bas niveau, le détritus végétal, sous l'action de l'eau et par le travail du temps, a formé des couches de terreau, dites de terre-noire, en dépôts relativement assez considérables.

Certaines localités de l'île de Sable et plusieurs des monticules qui s'y rencontrent ont reçu des noms particuliers tels que :—" Le Mont Luttrell, "—" La butte à Gratia, "—" Ram's head "—" Le val de misère." et d'autres.

Le climat, naturellement, est tel que le font pressentir la latitude, la situation et l'exposition de l'île ; c'est le climat de la Nouvelle Angleterre, modifié dans ce sens que l'air y est beaucoup plus humide, les vents plus tempétueux, les hivers moins froids et les étés moins chauds. L'atmosphère est, d'ordinaire, chargée d'humidité, souvent jusqu'à saturation : c'est à cet état hygrométrique habituel que les sables doivent la cohésion qui les retient ensemble et la fertilité relative dont ils jouissent, malgré les quelques changements qui s'y opèrent. La neige, qui tombe en assez grande abondance, ne demeure pas sur le sol aussi longtemps, ni d'une manière aussi continue, que sur le continent voisin. Dans les temps doux et humides qui arrivent même en saison froide, elle fond, en

grande partie ; dans les temps froids qui gèlent la terre, elle est balayée de la surface durcie, et partiellement jetée dans la mer. Le spectacle d'un coup de poudrerie, superbe partout, est encore plus saisissant, paraît-il, à l'île de Sable.

Il se forme de la glace aux atterrages et des glaces flottantes, venant du nord, s'arrêtent sur les barres. On voit, dans les rapports du ministère de la marine que, dans le mois d'avril 1875, une goëlette vint s'échouer avec une banquise, sur la barre de l'est. Toutes les tentatives faites par les gardiens de l'île pour atteindre ce navire demeurèrent sans succès. La nuit vint couvrir cette scène de ses ombres ; le lendemain, le bâtiment avait disparu. Des débris et des cadavres étaient venus s'ajouter à ceux que ces sables recélaient déjà, engloutis dans les tangues.



III

HISTOIRE NATURELLE

On ne doit pas s'attendre à trouver dans les lignes qui vont suivre une étude complète et détaillée de ce que les trois règnes de la nature fournissent à l'île de Sable ? Une indication générale est tout ce qu'il convient d'introduire ici.

Quant à ce qui concerne la géologie et la minéralogie de l'endroit, l'histoire en est bientôt faite. La formation est un transport marin ; on ne rencontre rien autre chose, sur l'île et dans son voisinage immédiat, que du sable marin, quelquefois mêlé de coquilles et renfermant des ossements enfouis de morces et de phoques. Sur les limites du banc, en atteignant les profondeurs de plus de soixante brasses, on a constaté la présence de graviers, de coraux et de roches solides ; lesquels, évidemment, se rapprochent de la surface en se relevant, pour former la charpente ou le squelette du soulèvement ; mais on ne paraît pas avoir établi l'épaisseur de la couche de sable sous laquelle ils se cachent, au sommet du relief.

La Flore des Sablons n'a point été com-

plètement cataloguée : on a dit qu'un botaniste pourrait y observer trente à quarante espèces ou variétés ; mais il est certain qu'un catalogue complet des plantes de l'île et de ses rivages, qui comprendrait les mousses, les algues et les plantes d'occasion, aurait beaucoup plus d'étendue que cela. Il n'y a pas d'arbres sur les Sablons : les quelques rares arbustes qui s'y voient appartiennent aux plus petites variétés des espèces qu'ils représentent.

On y trouve, en fait de fruits, les baies du génévrier rampant, les atocas (canebarges), les bluets et les fraises. Les atocas y abondent et constituent un objet d'exportation, dont la valeur annuelle s'élève à quelques centaines de piastres. Plusieurs jolies fleurs agrémentent les gazons ; mais la plus belle plante d'ornement est le rosier sauvage, qui vient à merveille, sur cette terre si souvent enveloppée de brouillards et visitée par les orages.

Les plantes qui constituent toutefois la richesse végétale de l'île de Sable sont le Roseau des sables et la Lentille du Canada, qu'on nomme ici " pois sauvages". Ces deux plantes fourragères, auxquelles s'adjoignent la verge d'or, la mauve et autres espèces et variétés, forment des prairies naturelles et des pâturages qui couvrent, comme on l'a déjà dit, environ sept mille arpents de terre.

Le banc de l'île de Sable est abondamment fréquenté par tous les poissons qui font la richesse des côtes et des bancs voisins. Un professeur d'Halifax, M. J. Willis, a dressé un petit catalogue des mollusques recueillis sur les grèves de l'île ; cette liste comprend trente-huit espèces et variétés vivantes et cinq dont on ne retrouve que les coquilles : parmi ces dernières, il faut noter l'huître arctique, encore si abondante sur les côtes du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard. Parmi les nombreux crustacés de l'île de Sable, on remarque les crabes, le homard et une variété de crevettes toutes petites, dont les eaux fourmillent. C'est à la présence, en nombre si extraordinaire, de ce petit animal qu'on doit attribuer le développement et l'embonpoint qu'on signale dans les poissons de ce banc de pêche. Le maquereau, dit de l'île de Sable, par exemple, est renommé pour son ampleur et sa graisse ; on le cote sur le marché aux poissons — " Double-Premier " — ; les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse l'appellent " Le Soufflé " (*Sable Island bloater*) : cette variété est à la famille des maquereaux ce que " Le Roulis " du Labrador est à la famille des harengs.

Le Barachois est peuplé de plies et d'anguilles : de larges coques savoureuses en habitent le fond ; sans compter plusieurs

espèces et variétés de tout petits poissons, de mollusques et de crustacés, appartenant aux espèces qui se rencontrent dans les eaux extérieures de l'île.

Les premiers occupants des Sablons, dans l'ordre des animaux à respiration pulmonaire, ont été les morses, les phoques et les loups-marins. Les morses ou vaches marines fréquentaient encore ces rivages au commencement du dix-septième siècle, comme ils fréquentaient alors le fleuve Saint-Laurent, en aval de l'embouchure du Saguenay, où, longtemps avant la période colombienne des découvertes d'Amérique, venaient les chasser les intrépides navigateurs bretons et basques. On recueillait, naguère encore, dans les sables du rivage de l'île, des crânes de ces animaux, auxquels étaient attachées les défenses d'ivoire que porte l'espèce.

Les phoques du Groënland viennent encore quelquefois rendre visite à la barre de l'est; mais leur nombre diminue chaque année; le temps ne paraît pas éloigné où ils auront complètement abandonné ces rives. C'est en janvier qu'on les voit arriver. Quand on les laisse en paix ils y demeurent jusqu'au printemps. Ces phoques ont à peu près les habitudes et les mœurs du loup-marin à fourrure de la côte nord du Pacifique. Comme ce dernier, le phoque groënlandais est polygame.

comme lui, il est doué d'une certaine faculté de progression sur terre, où il passe plusieurs mois chaque année : cet animal est de grande taille, quelques individus de l'espèce atteignent jusqu'à mille livres de poids, quand ils sont dans toute leur graisse. Les étrangers aux choses de la mer qui, de loin, voient pour la première fois, à sec au rivage, les phoques et les loups-marins les prennent pour de gros cailloux erratiques parsemant les grèves.

Le loup-marin commun, appelé aussi veau-marin, ce joli et gentil petit animal que les Canadiens du bas Saint-Laurent nomment "loup-marin d'esprit", que les habitants anglais de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick désignent sous le nom de "loup-marin des ports" (*harbour seal*), anime les abords de l'île de Sable : soit qu'il se joue à la mer, soit que paresseusement étendu sur le sable, à marée basse, il aspire la brise ou se chauffe au soleil, soit que poussé par sa grande curiosité naturelle, il suive, en élevant sa belle tête au-dessus de l'eau, les embarcations auxquelles il semble faire escorte. Le loup-marin d'esprit, lui, ne désertera jamais nos rivages ; il aime l'homme, il est même susceptible d'apprivoisement : c'est à tort qu'on l'a nommé loup, on aurait dû l'appeler chien ; car c'est à ce fidèle compagnon, le chien, qu'il ressemble le plus.

Un grand nombre d'oiseaux fréquentent l'île de Sable ; beaucoup d'oiseaux de mer en font même leur séjour habituel. Les goélands et les mouettes, en volées nombreuses et bruyantes, les cormorans et autres plongeurs plus taciturnes, les becs-scie, puis plusieurs espèces de la tribu des échassiers, s'y rencontrent constamment. Dans la saison de la ponte, leurs nids et leurs œufs sont déposés par milliers dans les marécages, autour du barachois, sur les dunes, dans les falaises et dans les débris de navire, que le naufrage a fixés, à haute mer, aux sables qu'ils hérissent.

Le hibou blanc, ce magnifique oiseau du nord, s'est établi sur l'île, depuis que les rats et les lapins y ont été introduits. Les oiseaux voyageurs, entre autres les tourtes (pigeons de passage), les merles (rouge-gorges du Canada) visitent les Sablons, où se rencontrent encore de petits oiseaux des champs, en assez grand nombre. [REDACTED] (can.)

Souvent, le matin, après les nuits noires, quand les gardiens font la visite des phares qui éclairent les deux extrémités de l'île, ils trouvent, sur les galeries qui entourent les lanternes, les cadavres d'oiseaux qui y sont venus d'eux-mêmes chercher la mort, en se heurtant aux verres épais des fanaux. Pour se rendre compte de ce phénomène, il faut penser que ces

oiseaux, prenant la lumière des feux pour une trouée libre dans l'obscurité de la nuit, s'y précipitent à tire-d'aile : voulant traverser cette prétendue ouverture qui doit mener des ténèbres au jour, ils se brisent à la dure, bien que transparente, paroi de la lanterne qu'ils n'ont point comprise. De combien de malheureux humains, cette histoire des pauvres oiseaux ne présente-t-elle pas la triste image ? Cherchant à pénétrer des mystères, à entrer dans un jour qui n'existe pas pour eux, par des moyens qu'ils ne sauraient comprendre, ils trouvent la mort de l'âme, là même où, étourdimement, ils étaient allés chercher l'illumination de leur intelligence !

Le seul quadrupède, originairement sauvage, qui ait habité l'île de Sable est le renard. Champlain, Winthrop et la tradition constatent qu'il y avait, autrefois, des renards et, qui plus est, des renards noirs sur l'île : ils étaient très nombreux, paraît-il, à la fin du seizième siècle et il y en avait encore vers la fin du dix-huitième, époque à laquelle des chasses menées à outrance en ont opéré la complète extinction. On a voulu mettre en doute la présence des renards sur l'île et on s'est demandé : — comment ils auraient pu y arriver, et comment, une fois multipliés, ils auraient pu y trouver leur subsis-

tance ? Ni l'une ni l'autre de ces questions, ou objections, n'en est véritablement une. Les renards ont pu venir en famille, sur l'île, de bien des manières ;—surpris en maraude dans une embarcation, subitement détachée du rivage ; sur des amas de bois faisant radeau ; sur des glaces flottantes et d'autres manières encore. Quant à la question de subsistance : les oiseaux et leurs œufs, les coquillages, les poissons, crustacés et autres produits animaux que la mer jette tous les jours en abondance sur ses rives : au besoin, la chasse des loups-marins échoués sur le sable ou sur la glace étaient des sources abondantes d'approvisionnement. A tout cela venaient s'ajouter, dans le temps assigné à leur présence sur l'île, les restes des chevaux et des bêtes bovines que la mort enlevait aux troupes alors nombreuses de ces animaux. Le fait est que maître renard en avait à gogo. Mais, pendant l'hiver, a-t-on encore objecté ? L'hiver ne retranchait, de tous ces moyens de subsistance, que certains oiseaux, les œufs et les petits des couvées. Le renard du reste flaire sa pitance sous plusieurs pieds de neige et de glace, et il sait creuser pour l'atteindre. Comment donc vit le renard, dans les régions arctiques, avec les huit mois d'hiver des bords de l'Océan glacial ? Non, on ne peut exciper d'impossibilité,

contre ce fait constaté par l'histoire et la tradition.

Tous les autres quadrupèdes qui ont foulé le sol des Sablons ou qui le trottent encore aujourd'hui y ont été directement apportés par l'homme, intentionnellement ou par accident de naufrage. Il ne s'agit point ici des animaux domestiques: chiens, chats, bœufs, moutons, volailles et le reste, appartenant à l'établissement de secours maintenu par l'État sur l'île; mais des animaux qui y sont passés à l'état sauvage, dont on connaît l'origine, par l'histoire écrite ou par la tradition. Ce sont des vaches, des moutons et des porcs amenés par le baron de Léry et les Portugais, dans la première moitié du seizième siècle, dont les derniers restés ont été détruits à la fin du siècle dernier; des lapins déposés au commencement de ce siècle par M. Wallace, commissaire du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse (ces lapins ont fait garenne); des rats, échappés des navires naufragés, dont l'espèce s'est tellement multipliée qu'on a dû se mettre à élever des chats, pour défendre les postes contre leurs déprédations; enfin, et surtout, des chevaux dont les troupes n'ont cessé d'habiter cet endroit, depuis bientôt trois siècles et demi.

Les chevaux sauvages sont une des poésies de l'île de Sable. Les gens qui,

de temps en temps, se sont occupés d'opérer parmi eux des captures, ont évalué leur nombre à un chiffre qui a varié, avec les années, entre deux cent cinquante et cinq cents; chiffre qui se trouvait réduit à un très petit nombre au commencement de ce siècle, en conséquence de la constante poursuite qu'en faisaient des boucaniers. Depuis le règne de François I, le légitime souverain du pays de leurs ancêtres, génération après génération, ils galopent les Sablons, le nez au vent des tempêtes qui soulèvent leurs longues et riches crinières. Ils font vigie sur la falaise, broutent les roseaux et les pois sauvages, s'abreuvent dans les flaques et clapotent dans les marécages. Ils ont été témoins de toutes les scènes navrantes qui se sont produites en ce lieu. Ceux d'entre eux que la main de l'homme a domptés ont, là, leur champ de bataille. C'est quand la pluie des orages le fouette, quand l'écume des vagues arrive jusqu'à lui, que le petit cheval des Sablons,—intrépide au bruit de l'ouragan qui lui apporte le glas des naufrages,—dit :—"VAH !"

On a donné un nom aux tribus des chevaux libres des autres contrées : on nomme **Tarpans** les chevaux qui errent en liberté dans les steppes de la Russie d'Europe; on appelle **Alzados** ou **Mustangs** les chevaux des pampas de l'Amé-

rique méridionale. Pourquoi ne donnerait-on pas aussi un nom distinctif aux chevaux sauvages de l'île de Sable ? Dans ce cas, nul nom ne semblerait devoir mieux leur convenir que celui qui serait dérivé du nom de fief du noble baron qui les a placés sur cette île. — Nommons-les donc " Lériss ".

Seuls de tous les animaux amenés par le baron de Léry et ses associés ou compagnons portugais, lors de leur tentative de colonisation, vers l'an 1539, seuls ils ont résisté jusqu'à ce jour à toutes les causes de destruction. Les chasses, la mort anticipée advenant par épizooties ou par la rigueur exceptionnelle de certaines saisons, les ont souvent décimés ; leur nombre fut considérablement réduit aux premières années de ce siècle ; mais ils sont là encore, au nombre de plus de deux cents, hardis, solides, beaux et fiers. Ah ! c'est qu'ils sont de bonne race, ces petits chevaux ! Cousins de notre incomparable cheval canadien, comme lui, ils sont originaires de Bretagne : pays du granit, du blé noir, du genêt et de la bruyère, — planté de menhirs, parsemé de dolmens, sanctifié de croix, de calvaires et d'églises aux clochers à jour ; — pays de foi pour l'âme humaine, de poésie pour l'esprit, de force et de santé pour tout ce qui respire, — dont les habitants, fidèles à Dieu, à la Pa-

trie, et au Roi, s'appellent : — "Les hommes durs de l'Armorique".

Les lérés ne descendent pas des grands chevaux bretons du Léonnais ; mais du cheval des montagnes bretonnes, du bidet chanté par les bardes, du cheval qui court aux pardons. Il était de cette race celui qui fit gagner à son jeune maître la course ayant pour prix la main de la princesse Aliénor, fille de Budik, roi d'Armorique. Merlin le barde, *Merlin Barz*, nous a laissé le récit de cet exploit du jeune gars et de son bidet, dans un chant populaire que M. de la Villemarqué traduit ainsi : — " Il " a équipé son poulain rouge ; il l'a ferré " d'acier poli ; il l'a bridé, et lui a jeté sur " le dos une housse légère. Il lui a attaché " un anneau au col et un ruban à la queue. " Et il l'a monté, et est arrivé à la fête " nouvelle. Comme il arrivait au champ " de fête, les cornes sonnaient.

" La foule était pressée et tous les chevaux bondissaient. Celui qui aura franchi la grande barrière du champ de fête au galop, en un bond vif, franc et parfait, aura pour épouse la fille du roi.

" A ces mots, son jeune poulain bai hennit à tue-tête, bondit et s'emporta, et souffla du feu par les naseaux, et jeta des éclairs par les yeux, et frappa la terre ; tous les autres étaient dépassés, et la barrière franchie d'un bond.

“ Sire, vous l'avez juré, votre fille Linor
“ doit m'appartenir ! ”

On n'invite pas à loger en Bretagne, sans étendre l'invitation au bidet qui doit *accompagner* ses maîtres. Nous avons, en Canada, une chanson, d'un mode doux et traînant, “Madeleine,” qui tient aux mêmes usages.

.....
Il y a du pain chez nous ;
Il y a du pain chez nous ;
Pour ton bidet de l'avoine
 Faluré dondaine
Pour ton bidet de l'avoine
 Faluré dondé.

Cela ne rappelle-t-il pas encore le discours de Rebecca à Eliézer :—Il y a beaucoup de place chez nous ; de la paille et du foin pour les chameaux.

Le régime et le séjour de l'île de Sable ont un peu diminué la taille, déjà peu élevée du bidet breton, mais ont peut-être encore ajouté, non pas à sa vitesse qui est le fruit de l'éducation, mais à sa vigoureuse rusticité. Les chevaux sauvages des Sablons présentent les caractères communs à tous les chevaux passés à l'état libre ; l'oreille rabattue, le pelu plus fourni, une distinction native timide et un peu rude, de la souplesse sous des formes moins élancées que chez les belles races domestiques. Mais en dehors de ces traits communs, il

y a, pour chaque tribu, des caractères distinctifs qui sont comme la physionomie de famille et le cachet d'origine. L'œil exercé, paraît-il, reconnaît dans le tarpan des step-pes le type du cheval kerson, dans l'alzado des pampas celui du cheval andalou. Il n'est pas difficile de retrouver, dans le léri, le descendant du bidet breton, déjà connu et célèbre du temps de César pour les qualités qui le distinguent entre tous, savoir : une santé quasi inaltérable, une grande sobriété, une sûreté admirable d'instinct, une force bien au-dessus de la proportion de son poids et beaucoup de fond. Le cheval breton ne brille pas par l'élégance des formes, il est un peu trop ramassé pour cela ; mais il a de la cambrure, de l'allure et de l'avenance. Qui a vu des chevaux canadiens et des chevaux de l'île de Sable n'a pas de peine à voir qu'ils sont consanguins.

A l'encontre des alzados qui vivent en commun par troupes nombreuses ; mais à l'instar des tarpans qui se partagent, les lérés vivent en petites bandes de dix à vingt de tous âges, sous la conduite et la protection d'un étalon vigoureux. Chaque bande a son territoire distinct. A l'approche de l'homme, ou à l'occasion d'une intrusion quelconque, le chef rassemble sa troupe et la met en retraite, lui restant seul, à l'arrière-garde, faisant face au dan-

ger présumé. Campé sur ses jarrets solides, la tête en l'air, l'œil en feu, secouant son énorme crinière, frappant le sol de son sabot de fer, il semble défier, en le menaçant, qui vient ainsi troubler le repos de son domaine. Quand la troupe a mis entre elle et l'ennemi un espace jugé suffisant, il la rejoint au galop, pour se remettre à sa tête.

On raconte que les alzados des pampas s'approchent des caravanes, aux haltes du jour et pendant la nuit, invitent par leurs hennissements les chevaux domestiques à les rejoindre et incorporent à leurs bandes, ceux qu'ils réussissent à faire désertter. Les tarpans de l'Ukraine, au contraire, fuient à la vue de l'homme et de tout ce qui le rappelle. Lord Byron nous les représente, arrivant à la voix de leur camarade mourant ; mais à la vue de Mazeppa et de ses liens :—" ils s'arrêtent...ils frémissent...ils respirent l'air avec inquiétude..... bondissent, s'écartent..... s'élancent et se sauvent vers le couvert." Les lérís, eux, n'ont point l'espace des vastes plaines et des steppes : limités dans leur domaine, durcis par un climat sévère, leur jalousie d'indépendance revêt un caractère plus âpre et plus sauvage. Ils mettent à mort, immédiatement, tout cheval domestique qu'on lâche sur l'île de Sable. Ceci s'est renouvelé plusieurs fois :

les chevaux amenés en différents temps pour le travail, pour la capture des bidets sauvages, ou pour satisfaire à la manie des croisements quand même, ont tous succombé, en peu de jours après leur mise en liberté, sous le sabot et la dent des lérés.

La couleur dominante chez les lérés est le bai marron : toutefois, la couleur bai se retrouve parmi eux dans toutes ses nuances, du bai le plus sombre, voisin du noir, au bai clair, voisin de l'isabelle : On en rencontre quelquefois de noirs et de pies.



IV.

HISTOIRE.

On a déjà vu que, antérieurement à l'époque colombienne, les côtes du Nord Amérique étaient fréquentées par les marins de Normandie, de Bretagne et de Biscaye, chasseurs de baleines et de morses et pêcheurs de morues : Thévet dit que le Cap-Breton est ainsi nommé, — “ à cause “ que c'est là que les Bretons, Biscaiens “ et Normands vont et costoyant, allans en “ terre neuve pour pescher des molues.”

Ce sont encore ces marins qui donnèrent les noms de Sablon et d'île de Sable au coin de terre qui nous occupe en ce moment. Toutefois, cette connaissance des parages de l'Amérique du Nord était étrangère à toute idée de découverte, d'exploration et d'établissement permanent ; c'est pourquoi le roi de France François I, désireux de prendre sa part du nouveau continent, dont les Espagnols et les Portugais possédaient déjà une large partie, fit armer les expéditions de Verrazzani en 1523 et de Jacques Cartier en 1534, pour reconnaître le Nord-Amérique et en prendre possession, en vue d'établissements à suivre.

La première tentative de colonisation française en Amérique, qui constitue, en même temps, le premier événement régulièrement constaté de l'histoire de l'île de Sable, fut celle du baron de Léry. Bergeron et Jean de Laët, se répétant, donnent pour date de l'expédition de Léry l'année 1518. Si cette erreur n'est pas, dans son origine, une erreur d'impression, (1518 au lieu de 1538) c'en est bien certainement alors une de chronologie ; car la critique historique force à donner pour date au voyage du baron de Léry, l'une des deux années 1538 ou 1539.

La tentative du baron de Léry, qui venait avec des petits navires, comme étaient tous les bâtiments de ce temps, encombrés d'animaux de ferme et du matériel nécessaire à la formation d'un établissement agricole, a dû, de toute nécessité, avoir lieu après et non pas avant les premières expéditions de découverte et d'exploration. D'autre part, cette tentative a dû précéder l'octroi des lettres patentes données à Roberval par le roi François I, en 1540 ; car, durant l'existence des privilèges accordés à Roberval, de Léry n'eût pas eu le droit de coloniser l'île de Sable, que François I mentionne spécialement dans ses lettres patentes. A toutes ces raisons, fournies par la critique, pour assigner à l'expédition de Léry une date qui doit se ranger entre

celle du second voyage de Cartier et celle de la commission de Roberval, viennent s'ajouter les témoignages de Champlain et de Lescarbot, que corrobore encore la circonstance de la paix de Nice, conclue en 1538 entre Charles Quint et François I.

On verra plus loin que de Léry s'était adjoint des Portugais, dans l'exécution de son entreprise. Champlain, écrivant en 1604, ne mentionne que les Portugais et dit que leur descente en l'île de Sable avait eu lieu "*plus de soixante ans*" auparavant; or la date approximative de 1539 est antérieure de soixante-cinq ans au récit de Champlain. De son côté, Lescarbot qui, lui, ne mentionne que de Léry, écrivant en 1609, dit: — "Il y a environ quatre-vingts ans"; or la date de 1539 est antérieure de soixante-dix ans au récit de Lescarbot. Dans le rapport de la navigation de Sir Humphrey Gilbert, en 1583, il est fait mention de la même tentative de colonisation, sur le récit d'un marin portugais alors présent à Saint-Jean de Terre-Neuve, lequel racontait avoir lui-même été témoin, dans l'île de Sable, du débarquement du bétail opéré dans cette île en cette occasion; et le mémoire dit: — "il y a environ trente ans." On sait, que moins qu'aucune autre, la chronologie du gaillard d'avant se pique de précision et d'exactitude mathématique; environ trente ans et environ

quarante ans sont bien à peu près des équivalents pour un vieux matelot ; or l'année 1539 donne quarante-quatre ans avant le voyage de Gilbert. Un matelot qui aurait été à l'âge de vingt-et-un ans témoin du débarquement de Léry-portugais sur l'île de Sable, n'aurait pas encore été un vieillard en 1583, année de l'entrevue avec Sir Humphrey ; tandis que pour avoir été témoin oculaire d'un événement en 1518, dans sa jeunesse, il aurait eu plus de quatre-vingts ans à l'époque du voyage de Gilbert ; or on n'embarque point de marins de cet âge. Il faut bien remarquer que, dans tous les documents du temps, il n'est jamais parlé de deux interventions des Portugais dans cette affaire, mais d'une seule. En dehors de la date approximative insérée dans la relation de la navigation de Sir Humphrey Gilbert, rien ne peut faire croire à un débarquement d'animaux sur l'île de Sable en 1553. Tout donc force à conclure que les Portugais, dont il est fait mention, étaient associés ou compagnons du baron de Léry, et que cette tentative de colonisation a dû avoir lieu vers 1539.

Voici le passage des voyages de Champlain où il s'agit de cette expédition : —
“ L'île est fort sablonneuse et n'y a point
“ de bois de haute futaie, ce ne sont que
“ taillis et herbages que pasturent des

“ bœufs et des vaches que les Portugais y
“ portèrent, il y a plus de soixante ans,
“ qui servirent beaucoup aux gens du
“ marquis de la Roche.”

Lescarbot, de son côté, parlant de l'expédition du marquis de la Roche, en 1598, et du grand secours que furent aux colons du marquis, les vaches qu'ils trouvèrent en grand nombre sur l'île, dit : — “ Qui y
“ furent portées, il y a environ quatre-
“ vingts ans, au temps du Roy François I,
“ par le sieur Baron de Léry et de Saint
“ Just, vicomte de Gueu, lequel ayant le
“ courage porté à choses hautes, désirait
“ s'établir par delà, et y donner commen-
“ cement à une habitation de Français ;
“ mais la longueur du voyage l'ayant trop
“ longtemps tenu sur mer, il fut contraint
“ de décharger là son bestial, vaches et
“ pourceaux, faute d'eaux douces et de pâ-
“ turages. Et des chairs de ces animaux,
“ aujourd'hui grandement multipliés, ont
“ aussi vécu nos dits Français, en la dite
“ île, tout le temps qu'ils y ont été.”

Champlain et Lescarbot s'accordent sur l'époque approximative de cette tentative de colonisation, comme sur les détails de l'événement. Le Père Leclercq vient réconcilier les deux textes, en ce qui concerne les auteurs de cette expédition, et démontrer jusqu'à l'évidence, qu'il ne s'agit pas ici de deux entreprises, mais d'une action

combinée entre de Léry, chef du mouvement, et des Portugais qu'il s'était associés ou qui s'étaient joints à lui. Toujours à propos des colons de la Roche, Leclercq dit :—" Il est vray qu'ils trouvèrent quelques vaches et pourceaux que Monsieur de Léry et des Portugais y avaient laissé, lorsqu'ils tentèrent d'y faire un établissement."

De Léry, comme on le voit, apportait tous les éléments d'une colonisation sérieuse. On a montré de l'étonnement de ce qu'il ait choisi l'île de Sable pour lieu de son premier établissement ; mais en y réfléchissant, on ne peut qu'admirer la sûreté de coup d'œil dont il fit preuve en cette occasion : avec cela que les Sablons, — étant donné l'énergie, le travail, la sobriété et la persévérance des hommes de cette glorieuse époque, — auraient pu être, avec le temps, transformés en une petite baronnie très sortable. Sept mille arpents de bons pâturages, avec chasse et pêche abondantes, ne sont point des biens à dédaigner. Le résultat est venu, du reste, justifier ce choix : les animaux déposés sur l'île de Sable s'y sont multipliés, au point de servir au ravitaillement des navires, à la nourriture des malheureux naufragés et à des chasses fructueuses, pendant trois siècles. Winthrop nous apprend que la race bovine s'y comptait par cen-

taines de têtes vers le milieu du dix-septième siècle. Il n'y avait pas, sur toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie et du Canada, un point sur lequel un pareil résultat eût pu se produire, à cette époque, à cause de la forêt et de ses habitants. Dans ces récits, il n'est point fait mention des petits chevaux sauvages, pour la raison bien simple qu'on ne tenait compte que du bétail qui sert d'ordinaire à la nourriture de l'homme. C'est seulement au commencement de ce siècle, après l'extinction de l'espèce bovine sur l'île, dans les premières années de l'existence de la Station de Secours, qu'on a fait servir, en quelques rares occasions, des chevaux à l'alimentation des naufragés.

Le second événement historiquement constaté dont les Sablons ont fourni le théâtre, a été le naufrage du principal navire de l'expédition de Sir Humphrey Gilbert, en 1583. Les documents qui concernent cet événement font partie de la collection d'Hakluyt.

Sir Humphrey Gilbert avait laissé l'Angleterre pour un voyage d'exploration, dont il voulait faire un cours de Grande Navigation. Il avait cinq navires des mieux équipés de ce temps-là, et des pilotes expérimentés : un savant de haute pincée était attaché à l'expédition, qui comptait même un poète hongrois, chargé de célé-

brer, en vers latins, les exploits de Sir Humphrey et de ses compagnons. Les cinq bâtimens se nommaient respectivement — le *Delight*, le *Raleigh*, le *Golden Hinde*, le *Swallow* et le *Squirrell*. Sir Humphrey était un homme distingué par son mérite personnel et par ses relations de famille. Il était frère de mère de Sir Walter Raleigh, fondateur de l'Etat de Virginie. Il avait avec lui, pour commander en second, le capitaine Richard Brown, un des marins anglais les plus renommés du temps, que la relation du voyage représente, de plus, comme "un vertueux, honnête et discret gentilhomme."

On fit d'abord voile pour Terre-Neuve, où Sir Humphrey prit possession de Saint-Jean et de deux cents lieues tout autour, au nom de Sa Majesté la Reine Elizabeth. Il fit faire quelques explorations dans le voisinage de Saint-Jean. La mutinerie, la désertion et la maladie s'étant mises au sein de ses équipages, il dut se décider à renvoyer deux de ses navires en Angleterre, le *Raleigh* et le *Swallow*, et, méditant une longue croisière, il se dirigea, dans la seconde moitié du mois d'août, avec ses trois autres navires, vers l'île de Sable, où il comptait se ravitailler par la chasse des vaches sauvages qui abondaient dans cette île. Gilbert lui-même montait le *Squirrell*, du port de dix tonneaux, dit la relation ;

on appelait encore ce petit bâtiment la *Frégate*, comme on surnommait le *Delight* l'*Admirall*. Ce dernier navire, le plus grand des trois, du port de cent vingt tonneaux, était commandé par le capitaine Brown.

A propos du tonnage de ces bâtiments, il faut bien remarquer que le tonneau d'alors n'était pas le tonneau d'aujourd'hui, le système de jaugeage étant bien différent. Dix tonneaux, capacité de la *Frégate*, comme on l'appelait, équivalaient à environ trente tonneaux d'aujourd'hui.

La relation rendant compte du motif qui les avait conduits vers l'île de Sable, dit : — " Sablon gît au large de Cap-Breton, " environ vingt-cinq lieues. C'est là que " nous avons déterminé d'aller, sur le récit " que nous avons d'un Portugais, pendant " notre séjour à Saint-Jean, lequel était " présent lui-même quand, environ trente " ans auparavant, les Portugais déposèrent " du bétail et des cochons pour l'élevage, " lesquels se sont grandement multipliés."

Gilbert avait trouvé, ancrés dans le port de Saint-Jean, 36 navires de pêche de diverses nations : ce qui explique la rencontre du matelot portugais et la désertion de plusieurs des marins de l'escadre anglaise.

C'est dans les derniers jours du mois d'août 1583, que les pilotes de Sir Humphrey eurent connaissance de l'île de Sable,

après une navigation de huit jours, depuis le départ de Saint-Jean de Terre-Neuve. l'*Admirall* tenait la tête de l'escadre et il y avait du brouillard quand les bâtimens approchèrent de la barre de l'Est. On faisait grande musique le soir à bord de l'*Admirall*, laquelle était entendue sur les deux autres navires : la narration dit, à ce sujet : — " comme le cygne qui chante avant de mourir." Evidemment les trois bâtimens, vu la nuit et le brouillard, étaient alors en panne. Le vent fraîchissant, la brume se dissipa et, le matin du 29 août, on aperçut le principal navire engagé, par une grosse mer, sur les hauts fonds, où il fut bientôt échoué.

Gilbert, incapable de porter secours à ses gens, vit l'*Admirall* s'enfoncer, puis se rompre sous ses yeux, — " Les deux autres " navires, continue la relation, s'échappèrent en faisant est-sud-est, le nez dans " le vent, amures au plus près, la sonde " donnant tantôt sept brasses, puis cinq, " puis quatre et moins ; de nouveau " grande eau, puis quatre brasses, puis " trois, la vague s'élevant haute et puis- " sante." Sir Humphrey, après avoir croisé pendant deux jours dans le voisinage en quête de ses compagnons naufragés, reprit, avec le *Squirrell* et le *Golden Hinde*, le chemin de l'Angleterre qu'il ne devait jamais revoir ; car, à quelques jours de là, il périt

sur le Grand Banc, dans une affreuse tempête, qui fit couler bas le *Squirrell* qu'il montait. Le *Hinde* seul parvint à destination et c'est au capitaine de ce bâtiment, Edward Haies, qu'est due la relation de ces événements. Un premier mémoire, antérieur au naufrage, appelle Haies, *principal acteur* de l'expédition et propriétaire du *Golden Hinde*.

Il périt près de cent hommes dans le naufrage de l'*Admirall* à l'île de Sable, parmi lesquels il faut noter le capitaine Brown, le poète Parmenius et le savant innommé, probablement un *fellow* d'Oxford. Hakluyt a publié deux lettres de Parmenius qu'on appelait Budœus, parce qu'il était de Buda-Pesth. Ces lettres, dont l'une est écrite en latin et l'autre en anglais, sont adressées à Hakluyt en personne, elles sont datées de Saint-Jean de Terre-neuve. La première porte pour signature Stephanus Parmenius, Budeius; le poète s'y plaint de la maigreur de son sujet en ces termes : — "*quid narrem, mi Hakluyte, quando praeter solitudinem nihil video.*" On a encore de ce poète, dans Hakluyt, un poème latin à l'honneur des Anglais.

Tout l'équipage de l'*Admirall* ne périt pas dans le naufrage de ce navire : seize marins, y compris le pilote Richard Clarke, parvinrent à s'échapper dans une chaloupe. Après une navigation de plusieurs jours,

périlleuse et accidentée, ils arrivèrent sur les côtes de l'Acadie. Là ils furent recueillis par un navire du port de Saint-Jean de Luz, ramenés en Europe et débarqués en France, d'où on les repatria. Clarke, que la relation de Sir Humphrey accuse d'avoir été, par son incurie, la cause de la perte de l'*Admirall*, répond à cette accusation dans son mémoire, où il rend compte, à sa manière, du naufrage et de son retour en son pays.

Ce fut en janvier 1598 que le Roi Henri IV donna des lettres patentes, dans lesquelles, après avoir fait mention des motifs et intentions consignés dans les lettres données par François I au sieur de Roberval en 1540, il concède au marquis de la Roche les mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été accordés à Roberval et la même autorité sur les — “ isles et pais de “ Canada, isle de Sable, Terreneuves et “ autres adjacentes ”,—dans le but de procurer aux peuples de ces pays la connaissance du vrai Dieu et de travailler à l'exaltation du nom chrétien. Il s'est élevé une question de critique historique relativement à la date de l'expédition du marquis de la Roche. Bergeron dit que cette expédition eut lieu en 1578, en vertu de la Commission qui fut donnée en 1577 à de la Roche par Henri III. Champlain et Lescarbot affirment, avec raison, que ce

fut en 1598, en vertu des lettres patentes délivrées au même marquis par Henri IV. On peut consulter comme pièce critique sur le sujet, l'intéressant ouvrage de M. Henry Harrisse intitulé : — " Notes pour
" servir à l'Histoire, à la Bibliographie et
" à la Cartographie de la Nouvelle-France,
" par H..... H..... "

La personne choisie par Henri IV pour Viceroy des nouveaux pays, était un grand personnage : il avait été gouverneur de Morlaix et avait présidé les Etats de Nantes en 1574 : appartenant à la haute noblesse de Bretagne, il avait dans sa jeunesse, été page de Catherine de Médicis. Le récit de ses noms, prénoms et titres, se lit comme suit, dans les lettres patentes du Roi :—Troïllus du Mesgouëts, Chevalier de Nôtre Ordre, Conseiller en Nôtre
" Conseil d'Etat et capitaine de cinquante
" hommes d'armes de nos ordonnances, le
" Sieur de la Roche, Marquis de Coten-
" meal, Baron de Las, Vicomte de Caren-
" tan, et Saint Lo en Normandie, Vicomte
" de Trevallot, Sieur de la Roche, Gornard et Quermoelec, de Gornac, Bontanguignon et Liscuit."

Le nouveau vice-roi de " Canada, Isle
" de Sable, Terres neuves et adjacentes " partit donc au commencement de l'année 1598 : le navire qu'il montait lui-même, dit la chronique du temps, était si petit

que, du pont, on pouvait se laver les mains dans la mer. Il avait pour pilote un marin normand du nom de Chef-d'hostel, et il emmenait avec lui, à part des équipages marins, une soixantaine d'hommes, la plupart tirés des prisons de l'Etat. Ces hommes étaient, en toute probabilité, des soldats de fortune prêts à servir toutes les causes, moyennant solde, pillage ou ripaille, cette fois engagés de force dans une expédition aventureuse et périlleuse, mais dans laquelle on leur donnait l'occasion de racheter leur passé, avec l'espoir d'un établissement avantageux.

Laissons parler les écrivains qui nous ont conservé la mémoire de ces événements, pour apprendre ce qui advint de cette tentative de coloniser le nord du continent d'Amérique. Champlain dit :—
“ Le Marquis de la Roche, de Bretagne,
“ en l'an 1598, fit équiper quelques vais-
“ seaux avec nombre d'hommes ; mais
“ comme le Sieur de la Roche n'avait au-
“ cune connaissance des lieux que par un
“ Pilote appelé Chédotel de Normandie, il
“ mit les gens du dit Sieur de la Roche
“ sur l'Isle de Sable, distante du Cap Bre-
“ ton de 25 lieues au Sud, et furent sept
“ ans abandonnés en ce lieu.”

Lescarbot raconte que “ En l'an 1598
“ le Marquis de la Roche.....
“ s'embarqua avec environ 60 hommes et

“ n’ayant pas encore reconnu le pays, il
“ fit descente à l’Isle de Sable, qui est à
“ 25 ou 30 lieues de Campseau, isle étroite
“ mais longue d’environ 20 lieues (1), gi-
“ sante par le 44° et 43° degrés... Ses gens
“ demeurèrent cinq ans dégradés en la dite
“ isle, se mutinèrent et se coupèrent la
“ gorge l’un à l’autre..... Le Roi étant à
“ Rouen commanda à Chef-d’hostel, pilote,
“ d’aller recueillir ces pauvres hommes
“ ce qu’il fit et d’un nombre de qua-
“ rante à cinquante en ramenèrent une
“ douzaine, qui se présentèrent à Sa Ma-
“ jesté vêtus de peaux de loups-marins.”

Le Père Leclercq dit..... “ayant mouillé
“ l’ancre proche de l’Isle de Sable, M. de la
“ Roche fit descendre les hommes qu’il
“ avait tirés des prisons par ordre du Roi
“ et les quitta dans cette isle..... dans le
“ dessein de les rejoindre aussitôt qu’il
“ aurait trouvé, aux côtes de l’Acadie, un
“ lieu propre pour y établir une colonie.....
“ Les tempêtes rompirent toutes ses me-
“ sures et il se vit obligé..... de repasser

(1) Relativement à la longueur de l’île de Sable, donnée différemment (comme de nos jours du reste), par les écrivains du 17^e siècle, il y aurait lieu d’examiner jusqu’où cela constitue une erreur et jusqu’où cela peut s’entendre être l’expression d’un fait. Les vents et la vague, comme on l’a remarqué plus haut, opèrent, d’époque en époque, des changements considérables dans les dimensions de cette île, toute constituée de sables mouvants.

“ en France..... et d'abandonner ses gens
“ au hasard.”

Charlevoix dit des gens du marquis de la Roche qu'ils “ rencontrèrent sur le bord
“ de la mer quelques débris de vaisseaux
“ dont ils fabriquèrent des barraques, pour
“ se mettre à couvert des injures du temps :
“ c'étaient des débris de navires espagnols
“ qui étaient partis pour faire un établis-
“ sement à l'Isle Royale. De ces navires,
“ ajoute Charlevoix, il était sorti quelques
“ moutons et quelques bœufs qui avaient
“ multiplié dans l'Isle de Sable.....”

Il est bon de remarquer, à propos de ce dernier passage, que les débris de navires de toutes les nations, dont les bâtiments visitaient alors depuis longtemps ces parages, ne manquaient pas sur l'île de Sable, et que les bêtes de race bovine, qui s'y trouvaient en grand nombre, étaient dues, comme on l'a vu ci-haut, à une autre expédition qu'à celle des Espagnols dont parle Charlevoix, sans préjudice à ce qui aurait pu venir de celle-ci, toutefois.

Les délaissés de l'expédition du Marquis de la Roche ne couraient aucun risque de souffrir de la faim, ni de l'intempérie des saisons, dans l'île de Sable, armés et outillés comme ils l'étaient ; car Lescarbot nous dit :.....“ ayant là déchargé ses gens
“ et bagage” ;.....mais ils durent avoir recours aux peaux des animaux tués par

eux, pour remplacer leurs habits et couvertures d'étoffes, à mesure que ceux-ci faisaient défaut. Ils devaient être fournis de graines de semence ; car le souvenir traditionnel de leurs cultures s'est conservé jusqu'à aujourd'hui : un quartier de l'île a toujours, depuis, porté et porte encore le nom de " Jardins français ". Leurs chasses étaient si fructueuses que, lors de leur retour en France, ils apportèrent avec eux—" ... des cuirs et des peaux de loups-marins, dont ils avaient fait réserve"—dit Lescarbot. Champlain ajoute que, pendant leur séjour sur l'île de Sable, ils—" prirent grande quantité de fort beaux " renards noirs, dont ils conservèrent bien " soigneusement les peaux ".—Ces peaux, en effet, valaient la peine d'être conservées avec soin ; car chaque peau de renard noir, qui se vend aujourd'hui en Europe deux cents piastres, prix moyen, pouvait rapporter alors au moins trois cents livres (francs), ancien cours.

A leur arrivée en France, le bon Roi, Henri IV, se les fit présenter dans leurs habits de peaux, leur fit grâce de toutes les condamnations qui pouvaient peser sur quelques-uns d'entre eux, et ordonna qu'on donnât à chacun d'eux cinquante écus. Ils étaient onze survivants et leurs noms ont été conservés dans les Registres d'Audience du Parlement de Rouen, année

1603. Voici ces noms qu'on sera peut-être curieux de connaître, après le récit de semblable aventure.—“ Jacques Simon
“ dit la Rivière, Olivier Delin, Michel
“ Heulin, Robert Piquet, Mathurin Saint
“ Gilles, Gilles le Bultel, Jacques Simo-
“ neau, François Prévostel, Loys Des-
“ champs, Geoffroy Viret et François
“ Delestre.”

Remarquons ici que la date du procès Chef-d'hostel fixe, d'une manière incontestable, la date de l'expédition du marquis de la Roche à l'année 1598.

Dans cet abandon de ses gens, pendant cinq ans, nul blâme ne peut s'attacher à la conduite du marquis de la Roche ; aucun des écrivains de l'époque n'a proféré contre lui la moindre accusation. La ruine de son entreprise fut aussi la ruine de sa fortune ; il était, à son retour en France, et il demeura jusqu'à sa mort, dans l'impossibilité d'aller reprendre ses colons. C'est à ses démarches, comme le dit Lescarbot, qu'est dû l'ordre formel, donné par le roi, à Chef-d'hostel de les aller chercher. Il n'en est pas tout à fait de même du pilote Chef-d'hostel ; il fut accusé d'avoir tenu caché l'ordre du Roi, pour accaparer les précieuses fourrures que ces pauvres gens emportaient de l'île de Sable, stratagème qui, heureusement, n'eut point le succès attendu de son au-

teur. Il eut avec ces malheureux un procès, à ce sujet, lequel, dit Lescarbot—
“ ils composèrent amiablement.”

On se demandera peut-être, pourquoi les hommes de cette expédition ne se sont pas construits, des débris des naufrages, une barque pour gagner la terre ferme ? La raison en est bien simple, c'est que nulle part ailleurs, à cette époque, ils n'auraient été aussi bien qu'à l'île de Sable, pour attendre leur délivrance. Ce séjour des colons du marquis de la Roche a donné lieu à une erreur commise par des écrivains anglais, erreur que répètent même des documents officiels ou semi-officiels et qui consiste à voir, dans cet accident, une tentative d'établir une colonie pénale sur l'île de Sable.

Un an après le départ de l'île des colons du marquis de la Roche, en 1604, l'expédition du sieur de Monts, qui devait avoir pour résultat la fondation de Port-Royal d'Acadie, faillit avoir une fin funeste aux Sablons. Champlain, compagnon du sieur de Monts, nous dit, dans le récit de ses voyages : “—Le premier de Mai, nous eusmes connaissance de l'Isle de Sable, où nous courusmes risque d'estre perdus par la faute de nos pilotes qui s'étaient trompez en l'estime qu'ils firent.”

Winthrop nous apprend qu'en 1633 un M. John Rose fit naufrage sur l'île de

Sable ; qu'il construisit avec les restes de son bâtiment, une pinasse sur laquelle il se rendit sur la côte opposée d'Acadie. Rose, qui fournit à Winthrop une courte mais fidèle description de l'île, rapporta qu'il y avait abondance de morses, de vaches sauvages et de renards, dont quelques-uns tout à fait noirs : il estimait à huit cents le nombre des bestiaux, tous de couleur rouge.

En 1634, Claude de Razilly, frère du commandeur de Razilly, ce dernier alors lieutenant du roi en Acadie, obtint la concession de Port-Royal, de la Hève et de l'île de Sable. Le commandeur qui était déjà seigneur de Sainte-Croix, construisit, en société avec son frère Claude, un fort à la Hève, où ils résidèrent quelques années, s'occupant de la colonisation de l'Acadie. Les fiefs concédés aux MM. de Razilly relevaient de la mouvance de Québec, où la foi et hommage devaient être rendus au château Saint-Louis,—au lieu et place duquel, hélas ! on a proposé de bâtir une hôtellerie :—ce serait beaucoup d'honneur à faire à l'auberge ; mais au château ?.....

Monsieur de Razilly dut prendre immédiatement possession de son fief de l'île de Sable ; car le journal de Winthrop, année 1635, nous dit que les Anglais, étant retournés cette année à l'île pour y faire

la chasse des morses, des vaches sauvages et des renards, y trouvèrent seize Français qui y avaient hiverné et y avaient construit un petit fort. Ces Français avaient tué beaucoup de vaches et de renards noirs ; mais n'avaient tué que peu de morses ; parce qu'ils n'avaient pas attendu le temps où ces animaux montent à terre, — “ pour manger des pois sauvages, ” — d'après ce que dit Winthrop.

De cette date jusqu'à la cession de la Péninsule acadienne à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, et après, l'île de Sable a dû être le théâtre de bien des sinistres ; car il se faisait alors un grand mouvement de navires de pêche, de commerce et de guerre, dans ces parages. Jean de Laët, écrivant à cette époque, dit de l'île qu'elle était : — “ desgarnie de “ havres et diffamée de naufrages. ”

Le journal de Winthrop, parlant des premières années de cette période, mentionne deux naufrages de navires anglais. Les hommes du premier navire, lequel appartenait à sir Richard Saltonstall, 1635, furent recueillis par les gens de M. de Razilly sur l'île, envoyés à la Hève et de là à Boston. L'autre navire fit côte en 1639 ; l'équipage construisit, des débris de leur bâtiment, une petite barque qu'ils nommèrent *Make-Shift* (Pis-aller), sur laquelle ils gagnèrent la terre ferme.

Les Français durent abandonner l'île de Sable peu après la mort du commandeur de Razilly, arrivée en 1637 ; car on voit, dans le journal de Winthrop, que les Anglais de la Nouvelle-Angleterre furent les seuls à exploiter l'île, de 1639 à 1642. Le produit de leur dernière expédition était évalué à £1,500, plus de \$7,000, fruit de la vente d'ivoire, de peaux et d'huile de morses, de peaux et d'huile de loups-marins et de peaux de quelques renards noirs.

Peu d'années après la cession de la Péninsule acadienne aux Anglais, alors que le colonel Armstrong était gouverneur de la Nouvelle-Province Britannique, un ministre protestant d'origine française, un huguenot, se disant sujet anglais, M. le Mercier, eut l'idée de coloniser, pour son compte, l'île de Sable, où il voulait s'établir avec sa famille. Les négociations qui eurent lieu, pour la vente et l'acquisition de l'île, tombèrent faute de pouvoir se mettre d'accord sur les conditions. Les documents relatifs à cette proposition se trouvent dans les archives de la province de la Nouvelle-Ecosse.

En 1746, une escadre composée de sept vaisseaux, trois frégates, deux brûlots et plusieurs transports chargés de troupes fut armée à Brest, en destination du port de Chibouctou (Halifax) ; elle fut mise

sous les ordres du duc d'Anville, de la maison des LaRocheffoucauld. Une partie des navires de cette malheureuse expédition ne revit jamais les ports de France. Les mémoires anglais du temps donnent à croire que cinq grands bâtimens faisant partie de cette escadre furent perdus, dans une tempête, sur l'île de Sable. S'il en fut ainsi, ce sinistre serait le plus lamentable de tous ceux que l'histoire a enregistrés ; car ce serait plus de mille hommes qui auraient été ensevelis dans les sables de l'île, en cette circonstance.

Dans son ouvrage, publié, en 1750, sous le titre de :—*An Impartial Representation of the conduct of the several Powers of Europe engaged in the late war*, Richard Bolt fait mention de ce désastre, mais en termes très vagues. Il exagère du reste le nombre des navires qui constituaient l'escadre du duc d'Anville.

A la suite de l'invasion du Canada, qui se termina par la prise de Québec et la cession de la Nouvelle-France, un navire qui transportait, de Québec à Halifax, l'aile droite du 43^e régiment de ligne de l'armée anglaise, fit naufrage sur l'île de Sable. Il ne paraît pas que cet accident ait été accompagné de noyades : les naufragés furent promptement secourus et amenés au lieu de leur destination. Cet événement qui n'avait pas fait grande

impression, dans le temps, parce qu'il n'était accompagné d'aucune circonstance marquante, fut remis en mémoire, il y a quelque cinquante ans, par le fait qu'une tempête, fondant sur l'île, opéra dans les sables, en certains endroits, des mouvements considérables qui exhumèrent, entre autres vestiges, ceux d'un campement important. Dans ce lieu qui, depuis lors, porte le nom de "vieilles maisons", le sable, déblayé par le vent, mit à découvert les restes de huttes construites de bois de naufrage, entourées de terrain battu et noirci par le séjour et les pas de l'homme, puis des foyers, des cendres, des os d'animaux, des vieux souliers, des munitions de guerre, des colliers de chiens, beaucoup d'autres articles et un hausse-col portant le chiffre 43. Ce hausse-col et autres objets, de nouveau mis au jour en cette circonstance, furent facilement reconnus comme provenant du naufrage en question, arrivé trois quarts de siècle auparavant.

Une autre tempête qui entama la falaise à l'extrémité ouest de l'île, fit découvrir, il y a environ une quarantaine d'années, des restes de tentes de toile et les vestiges d'un campement dont on ne connaît ni la date, ni l'origine. Dans un autre endroit, à l'intérieur de l'île, à mi-côte d'un monticule, l'érosion du talus, par l'action com-

binée des eaux d'orages et du vent, remit en vue, il y a quelque trente années, un petit plateau que les sables avaient envahi, depuis on ne sait combien de temps, mais en toute apparence depuis bien longtemps. Le terrain de ce plateau battu dur, rendu adhésif qu'il était par tous les détritns qui s'y étaient, jadis, accumulés, accusait un assez long séjour de l'homme ; le sol en était noirci par les charbons et les cendres. Là étaient dispersés une foule d'objets, tels que vieux canons de fusils, bayonnettes, balles de plomb grossièrement coulées, des couteaux faits de cercles de fer, des fragments de verre, des boutons de métal, des pièces de monnaie travaillées, des os d'animaux domestiques, de phoques et de loups-marins ; auxquels, étaient joints des ossements humains, restes, sans doute, des derniers survivants de ceux qui avaient habité cet endroit.

On voit, par là, quels souvenirs gisent sous ces grèves, dans la falaise, sur les dunes et dans l'intérieur de l'île. Ces sables, comme des cavernes à ossements, mêlent aux débris de l'industrie humaine de plusieurs siècles les os de l'homme et les os des animaux ; les âges, les époques, les espèces et les races s'y confondent, dans le pêle-mêle produit par les bouleversements de la nature. Il y a lieu de

regretter qu'on n'ait point établi à Halifax, sur l'île même ou ailleurs, un musée de ces mille objets qui, de temps à autre, sont mis à découvert. L'étude de ces intéressants vestiges ne serait pas sans intérêt pour la science : il est un peu tard, mais pas trop tard pour s'en occuper. En peu de temps, on pourrait réunir un grand nombre de ces objets, aujourd'hui dispersés ; la collection s'enrichirait ensuite à chaque nouvelle découverte.

C'est entre les années 1780 et 1802 qu'il faut placer l'occupation de l'île de Sable par une colonie de boucaniers, qui ont dû en faire leur séjour constant et celui de leurs familles, pendant plusieurs années. Ces gens, venus de la côte de la Nouvelle-Ecosse ou des états de la Nouvelle-Angleterre, étaient des marins, chasseurs et pêcheurs qui, à leurs occupations légitimes, ajoutaient celle de naufrageurs et d'écumeurs de mer. La pêche du banc, la chasse des phoques, des loups-marins, des chevaux et des vaches sauvages, des renards, le commerce de l'ivoire enfoui de morses étaient leurs industries ostensibles et avouées. Ils menèrent leurs chasses avec une telle brutalité que, après leur départ de l'île, il ne restait ni une vache sauvage, ni un renard ; ils avaient réduit les troupeaux de chevaux à un très petit nombre. Les misérables ajoutèrent, à ces

sources abondantes de profits, le sac des navires naufragés et le dépouillement des malheureux qui les montaient.

L'absence de toute surveillance administrative, l'accès au Lac par le goulet alors existant, ce qui leur donnait un havre sûr et commode, la domestication des chevaux sauvages, pris au lasso, leur rendaient toutes ces occupations faciles. Les chevaux leur permettaient de se porter rapidement d'un endroit à l'autre et d'exécuter les transports nombreux qu'ils avaient à faire, de tous les points de l'île vers le port d'embarquement. En allant, à la Nouvelle-Ecosse ou aux Etats-Unis, vendre les peaux, le suif, l'huile, le poisson, l'ivoire et les chevaux, ils trouvaient l'occasion de se défaire, sans trop de danger, des objets de valeur provenant des naufrages.

Cependant, ils ne purent assez bien cacher le mauvais côté de leur négoce, pour empêcher les marins et les populations des côtes voisines de soupçonner leurs méfaits. Des bruits d'abandon coupable, pis que cela, d'assassinat des naufragés et de meurtres de pêcheurs, l'absence de toutes nouvelles de ce qui se passait à l'île et la vente fréquente, en terre ferme, d'objets de provenance suspecte avaient ému l'opinion publique et semé partout l'alarme ; au point d'engager

la législature de la Nouvelle-Ecosse, dans une loi portée en 1801, à défendre le séjour de l'île de Sable à quiconque ne serait pas pourvu d'un permis du gouvernement. Ce statut (41^{ème} Georges III chapitre C. XIV,) intitulé—"Acte pour la sûreté de la navigation &c." autorisait le lieutenant-gouverneur à nommer des inspecteurs chargés de visiter l'île, avec pouvoir d'amener à justice toute personne trouvée en contravention avec le statut.

Cette loi ne paraît pas avoir été mise à exécution de suite ; mais il y a lieu de croire que les boucaniers, qui avaient complètement détruit les troupeaux de vaches sauvages, tué tous les renards, épuisé les dépôts exploitables d'ivoire enfoui et réduit presque à rien les troupes des chevaux, se disposaient à laisser l'île, quand arriva, en 1802, le naufrage du transport anglais *La Princesse Amelia*. Ce bâtiment de la marine royale était parti d'Angleterre pour Halifax, avec des troupes, plus des femmes et des enfants d'officiers et de soldats, en tout deux cents personnes, y compris l'équipage. Le navire annoncé n'arrivant point en destination, à la suite d'une assez longue attente, pendant laquelle on avait eu nouvelle de sa rencontre, en temps voulu, dans les latitudes voisines du continent américain, tout le monde s'arrêta à l'idée qu'il avait

dû faire côte à l'île de Sable. Un officier de l'armée, de garnison à Halifax, le capitaine Torrens, fut chargé d'instituer des recherches ; il se rendit tout d'abord à l'île de Sable, où il comptait interroger les boucaniers, dont la présence sur l'île avait été, récemment encore, constatée par des pêcheurs.

L'officier trouva l'île désertée de tout être humain ; cependant il n'eut pas de peine à reconnaître les restes du navire naufragé : on rencontrait partout sur la plage, des épaves de l'infortuné bâtiment dont la coque était fixée aux sables, vers le milieu de l'île du côté sud. Mais nulle trace ne se laissait voir des malheureux qu'il portait : tous, officiers, soldats, marins, femmes et enfants avaient péri. Il résultait, du double fait de la soustraction des cadavres à la vue et du lugubre secret tenu sur l'accident, que le crime avait dû s'ajouter au malheur dans cette circonstance. Le bruit se répandit bientôt sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse que le capitaine Torrens avait eu la nuit, sur l'île, une vision dans laquelle l'ombre d'une des passagères de l'*Amelia*, la femme d'un médecin de régiment, avait révélé à l'ami de son époux, la mort par la mer, par abandon coupable et par assassinat de tous ses compagnons d'infortune. Elle-même, mourante, aurait été brutalement

déponillée d'un bijou précieux qu'elle portait au doigt : à ce joyau étaient attachés de chers souvenirs connus de tous les compagnons d'armes de son mari. Peu de temps après, ajoute-t-on, le joyau retrouvé chez un bijoutier d'Halifax qui l'avait acheté d'un inconnu, fut remis à la famille de cette dame. Telle est l'origine de la légende, dont M. Haliburton a fait un chapitre de son livre "*Wise Saes and modern instances*," sous le nom de "*Sable Island Ghost*," et dont M. le Dr. Gilpin parle dans sa brochure sur l'île de Sable, sous le titre, "*The pale Lady*."

Ce lamentable événement induisit le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à faire occuper l'île immédiatement, en y fondant une station de secours, qui a toujours été maintenue depuis sous le nom, peu euphonique dans sa naïveté, de *Humane Establishment*. Dès l'année suivante, 1803, on construisit, au prix d'environ sept mille piastres, de modestes résidences, des refuges et autres édifices de bois, dont prirent possession, en 1804, un surintendant et des gardiens, chargés d'opérer les sauvetages et de prendre soin des naufragés. A dater de cette époque, l'île de Sable est en communication régulière et constante avec la terre ferme : des centaines d'existences ont été conservées et des valeurs considérables arrachées aux

sables qui, autrement, les auraient absorbées. Les services rendus aux naufragés et leur entretien sur l'île, jusqu'à ce qu'on puisse les conduire à Halifax, sont tout à fait gratuits. Quant aux marchandises et autres effets sauvés des naufrages, l'Etat perçoit sur leur vente la quote-part accordée par les lois maritimes, pour les opérations de sauvetage ; mais ce privilège s'exerce de la façon la plus généreuse et, souvent, on a fait abandon des réclamations qu'on était en droit de faire valoir.

Depuis 1802, les annales de l'île ont enregistré cent cinquante naufrages, régulièrement constatés. En dehors de ce chiffre, il y a encore la catégorie des navires dont le naufrage est révélé seulement par des épaves, quelquefois même par des cadavres, rejetés sur le rivage, et celle des navires perdus sur les barres, sans laisser le moindre vestige de leur perte. Parmi les nombreux bâtiments qui disparaissent dans ces parages, sans laisser de nouvelles de leur sort, un certain nombre doivent, inévitablement, avoir trouvé leur perte dans cet endroit. La nuit, la brume et les brouillards soustraient souvent, à la vue des gardiens, la part que les Sablons réclament de ces naufrages qui, pour rester inaperçus, n'en sont pas pour tout cela moins certains.

Au nombre des naufrages marquants des premières années de l'existence de l'établissement de secours, on compte celui de la frégate anglaise *Barbadoes*, à l'extrémité nord-est de l'île en 1812, et celui de la frégate française *L'Africaine*, vers le tiers sud-ouest de l'île en 1822. Les équipages de ces deux bâtiments échappèrent à la mort. Le Roi de France, Louis XVIII fit tenir, avec l'expression de sa gratitude royale, à M. Darby, alors surintendant de la station, une médaille d'or frappée pour l'occasion, avec une coupe d'argent remplie de louis d'or pour les gardiens. Une des grandes vergues de la frégate *L'Africaine*, servait encore, naguère, de mât de pavillon au poste principal de l'île.

Pendant la guerre de 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement américain donnait ordre à ses navires de guerre et aux corsaires auxquels il accordait des lettres de marque de ne point molester les bâtiments allant de terre ferme à l'île de Sable et de cette dernière à terre ferme, pour le service de l'établissement de secours.

La province de la Nouvelle-Ecosse s'était seule chargée du maintien de la station de l'île de Sable, qui lui coûtait alors environ deux mille piastres par année, mais avec un personnel insuffisant.

En 1827, le gouvernement anglais vint en aide, par un octroi annuel de quatre cents louis sterling, c'est-à-dire à peu près deux mille piastres encore : ce montant a été depuis régulièrement payé tous les ans jusqu'à ce jour. Le personnel de l'établissement de secours, sous le régime néo-écossais, jusqu'à la réunion des provinces de l'Amérique Britannique du Nord en Confédération, se composait—d'un commissaire, non rétribué, résidant à Halifax, exerçant l'autorité ministérielle (un seul homme M. Wallace, a rempli cette charge tout le temps du régime provincial), d'un surintendant et de sept à huit gardiens cantonnés sur l'île. Le surintendant et quelques-uns des gardiens mariés avaient avec eux leurs familles.

Le service des visites à l'île et des transports, qui se fait aujourd'hui par navires à vapeur, se faisait alors par un petit bâtiment qu'on appelait le Cotre du gouvernement. Ce cotre transportait à l'île les approvisionnements nécessaires et, en cas de naufrages, amenait à Halifax les naufragés et les effets sauvés de la destruction : ces effets étaient vendus pour le compte des propriétaires, moins le droit de sauvetage perçu pour le gouvernement.

Le poste principal de la station de secours occupait alors le même emplace-

ment qu'il occupe aujourd'hui, à sept milles environ de distance de l'extrémité ouest de l'île, du côté du nord, entre le rivage de la mer et le barachois. Là étaient et sont encore la maison du surintendant, des logements pour les employés et leurs familles, des abris pour les naufragés, des magasins, des boutiques et des étables. A l'extrémité de ce petit village, au sommet d'une élévation est placé le mât de pavillon avec sa huné d'observation. Au sud du village, occupant un petit plateau, se voit le cimetière, complètement obligé des habitations de l'homme.

Aux deux bouts de l'île on avait construit des huttes de refuge et de petits dépôts de provisions; des avis, imprimés en anglais et en français, y étaient affichés pour l'information et la gouverne des naufragés, en attendant l'arrivée des gardiens qui, tous les jours, en temps orageux, faisaient la patrouille de l'île, montés sur des chevaux capturés et domptés pour le service de l'établissement.

A l'époque de l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord en Confédération, 1867, la charge de cette station passa du gouvernement local au gouvernement fédéral et tomba, naturellement, dans les attributions du ministère de la marine et des pêcheries. Chaque

année, depuis cette date, on a ajouté au personnel et au matériel de l'établissement, qui se trouve maintenant au grand complet, sauf une communication télégraphique avec la terre ferme.

Le projet de relier l'île de Sable à la côte de la Nouvelle-Ecosse par un câble télégraphique entre dans le plan général de télégraphie des côtes maritimes du Canada, proposé, depuis plusieurs années, par M. Fortin, député du comté de Gaspé aux Communes fédérales, ex-ministre du Domaine de la province de Québec. Tous les détails de ce système, à la maturation et à l'adoption duquel son auteur a consacré plus de vingt ans de travail, ont été indiqués dans une carte intitulée : " Carte " télégraphique du Fleuve et du Golfe " Saint-Laurent et des côtes des Provinces " maritimes." Cette carte, dessinée au ministère des terres de la couronne, à Québec, sous la direction de M. Fortin, par M. Dufresne, dessinateur-géographe, a été publiée en 1876, puis rééditée et publiée de nouveau en 1879. Ce vaste plan est maintenant plus d'à moitié exécuté. La section de l'île de Sable, encore à l'état de projet, doit se composer d'un câble de près de cent milles de long, submergé entre le cap Canceau et l'île, et d'un circuit de fils télégraphiques faisant

communiquer tous les postes de secours entre eux.

La question d'élever des phares d'éclairage sur l'île de Sable a été dans le passé le sujet d'une longue discussion, souvent très animée, entre M. Cunard, doyen de la Commission des phares de la Nouvelle-Ecosse et le capitaine Darby, patron du cotre provincial, d'une part—et M. Joseph Howe et le capitaine (depuis amiral) Bayfield, de la "Gulf Survey," d'autre part. Les premiers s'opposaient à l'érection de phares sur l'île, alléguant que ce serait induire les marins à s'approcher de l'île, ainsi éclairée, pour se reconnaître et que s'approcher de cet endroit c'est, du coup, s'exposer à un danger imminent de naufrage. MM. Howe et Bayfield, de leur côté, répondaient qu'il n'y avait aucun lieu d'appréhender de voir les navigateurs diriger sciemment leur course vers l'île de Sable; mais que, dans les cas, nombreux, de navires inopinément poussés vers ses rivages, il importait de leur offrir des signaux capables de leur faire reconnaître, à temps, leur position. La question a été tranchée, et heureusement résolue, par le gouvernement canadien, sur la proposition de M. Peter Mitchell, alors ministre de la marine. Il existe maintenant deux phares sur l'île, un à chacune de ses extrémités.

L'organisation et la distribution des moyens de secours et de sauvetage comprend, aujourd'hui, cinq postes :—le premier, poste principal, est situé au nord de l'île à environ sept milles de son extrémité ouest ;—le second, dit du phare de l'Ouest, occupe l'extrémité ouest ;—le troisième, dit du Sud, est placé à environ dix milles à l'est du second poste, sur la levée sud du barachois ;—le quatrième, dit du pied du Lac, avoisine le précédent à environ sept milles de distance ;—le cinquième, dit du phare de l'Est, est placé à près d'une lieue de l'extrémité est de l'île. Chacun de ces postes est confié à la garde d'au moins deux gardiens résidants : on y compte une maison, des abris pour les naufragés, un dépôt de provisions et une étable pour les bêtes de service. Au cas de naufrage on trouve, sur place, les premiers objets nécessaires aux opérations de sauvetage et les moyens de se procurer promptement de l'aide des autres postes, grâce aux petits chevaux qu'on entretient à l'état de domesticité en nombre abondant pour ce service.

Avant l'occupation de l'île par l'État, les pêcheurs, les chasseurs et les naufragés avaient construit, en différents temps, des cases ou maisonnettes qui avaient reçu des appellations distinctes. La carte française, dont il a été fait men-

tion plus haut, donne les noms de ces abris : c'est ainsi qu'on y voit indiquées, la "*Tente ou maison de Riche*" à la pointe ouest,—une tente au goulet du nord,—la "*Smoky tent,*" la "*Seal tent*" (du loup-marin), la "*Tente nouvelle,*" ces trois dernières près du lac au nord,—la "*Tente du sud,*" à l'extrémité est du barachois,—enfin la "*Tente irlandaise,*" à la pointe nord-est de l'île.

Les deux phares ont été terminés en 1873. Les tourelles qui supportent les lanternes sont de forme octogonale et sont faites de bois, comme toutes les constructions de l'île. Le phare de l'Est, placé à plus de deux milles du pied de la barre, est peint en blanc : il a 86 pieds d'élévation au-dessus de la falaise qui, en cet endroit, mesure 84 pieds de hauteur au-dessus de la haute marée, donnant à la lanterne une élévation totale de 120 pieds anglais. La lumière est fournie par une lanterne lenticulaire française de genre dioptrique, second ordre ; elle se découvre à dix-huit milles de distance, par un temps serein, et par conséquent éclaire toute l'étendue de la barre et du plateau sous-marin et au delà : c'est-à-dire qu'elle se voit en dehors des limites de tous les sondages donnant moins que quinze brasses de profondeur d'eau à la marée basse, tout autour de l'île, jusqu'au delà du point

où elle vient croiser ses feux avec ceux du phare de l'Ouest. De jour, on découvre les tourelles des phares, avant de voir l'île au-dessus de l'horizon.

Le phare de l'Ouest, de même construction que son congénère, est peint blanc et brun : il est muni d'un fanal catoptrique, à trois faces éclairées et à trois faces obscures, opérant une révolution complète autour de son axe en trois minutes. Chaque face lumineuse donne, par conséquent, son jet de lumière pendant une demi-minute, et chaque face obscure son occlusion pendant une demi-minute également. Le navire placé par les vingt-cinq ou trente brasses, vis-à-vis du milieu de l'île, soit au nord, soit au sud, par un temps sans brouillard, voit les deux feux à la fois. Le phare de l'Ouest est élevé de 98 pieds du niveau de la falaise qui, en cet endroit, a vingt-cinq pieds au-dessus de la mer, donnant une élévation totale de 123 pieds. La portée extrême de la lumière est de vingt milles.

A chacun de ces phares a été ajouté un sifflet d'alarme à vapeur ; mais le feu ayant, en 1874, détruit le hangar qui logeait les appareils du sifflet de l'Est et endommagé le mécanisme, on a cru devoir ne pas le rétablir. Le sifflet de l'Ouest, qui se faisait entendre à une distance variant entre trois et vingt milles, selon les

conditions de l'atmosphère et la direction et la force du vent, a aussi été plus tard supprimé.

On a dû, en 1882, déplacer le phare de l'Onest, en conséquence de la dégradation opérée par la mer, dans la portion sud-ouest de la falaise de l'île. Ce phare a été enlevé et réédifié dans un endroit de la pointe ouest moins exposé aux irruptions de la vague. Les autres constructions qui avoisinaient le phare ont, naturellement, subi le même déplacement.

On doit incessamment ancrer une bouée sifflante à l'extrémité de la barre de l'Est, à près de quinze milles de l'île.

Ci suit le récit abrégé et succinct des principaux naufrages qui ont eu lieu, depuis quelques années, à l'île de Sable ; on en compte, de nos jours, en moyenne de deux à trois par an. Le naufrage de la goëlette *Arno*, du côté nord, presque en face de la station principale, en 1846 ; M. le surintendant Darby a rendu un compte spécial de ce naufrage : il attribue le succès de l'atterrissage, autrement impossible, de ce bâtiment à l'emploi de l'huile projetée à l'avant du navire, pour calmer la furie des vagues. Cette théorie de l'effet de l'huile sur une mer agitée a été récemment remise à l'étude et soumise à l'expérimentation ; — le naufrage du vapeur *Georgia* sur la barre

de l'Ouest en 1863 ;— celui du vapeur *Ephesus* sur la pointe ouest de l'île, côté sud, en 1866 ;— le naufrage de la goëlette *Ocean Traveller*, perdu, en 1870, avec les neuf hommes qui la montaient : ce naufrage n'a point laissé de traces ; le bâtiment était commissionné par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ;— celui de la goëlette française *Le Zéphyr*, perdue avec son équipage en 1873 ;— celui du bâtiment portugais *Farto*, en 1875, le capitaine et deux marins périrent ;— celui de la goëlette américaine *Rieves*, perdue, en 1876, avec tout son monde ;— celui du vapeur américain *State of Virginia*, en 1879, à l'extrémité ouest de l'île, côté sud ; neuf des passagers se noyèrent dans les opérations du sauvetage. Deux autres grands vapeurs océaniques, *Le Wyoming*, américain, en 1873, et le *Tyrian*, anglais, en 1874, ont touché les sables de l'île, mais ont pu se dégager et reprendre la mer, sans perte de vie. *Le Wyoming*, cependant, dut jeter par dessus bord une partie de sa cargaison, et laisser sur l'île l'équipage d'une de ses chaloupes, qui ne put rejoindre le navire, à cause de l'état de la mer.

Dans le cours de l'année 1882, il s'est fait deux naufrages, tous deux de navires norvégiens : le *Yorkshire*, en juillet, et le *Bolgeleg*, en août ; ces deux navires ont été perdus sur les extrêmes limites du pla-

teau de l'Est à quinze milles de l'île. Deux des matelots du premier nommé de ces bâtiments ont été enlevés, par la mer, dans une chaloupe sur la barre de l'Est et n'ont plus reparu. Cette même année, deux bâtiments à vapeur, anglais, le *Copia* et le *Cid*, se sont échoués; celui-là sur la barre de l'Est, en avril, et celui-ci, sur la barre de l'Ouest, au commencement d'octobre; mais tous deux ont réussi à se dégager, la mer s'étant trouvée parfaitement calme, dans les deux cas.

L'année 1883 n'a vu qu'un seul naufrage à l'île de Sable; mais avec perte de treize personnes sur les dix-sept que portait le navire, le trois-mâts barque *Britannia*, perdu sur la barre nord-est, en septembre.

En 1884, le 30 du mois de juillet, est venu se perdre sur la barre de l'Est, le grand vapeur *Amsterdam*, portant deux cent douze passagers et un équipage de cinquante hommes; trois passagers se noyèrent dans l'opération du sauvetage, le ressac ayant fait chavirer une des embarcations.

Le 19 Décembre 1884, un brick français, du port de Saint-Malo chargé de poisson pour le marché de Boston, est venu se perdre sur l'île de Sable. Des sept hommes qui montaient ce navire, un seul, le second capitaine, fut sauvé, tous les

autres périrent dans ce sinistre, qui ferme si lugubrement cette liste de catastrophes avec l'année 1884.

Des cent cinquante deux naufrages régulièrement enregistrés de 1802 à 1884, quatre-vingt-neuf ont eu lieu au côté sud de l'île et des barres, et soixante et trois au côté nord : trente-trois naufrages se sont produits sur la barre de l'Est et dix-huit sur la barre de l'Ouest, trente-neuf vis-à-vis l'île au côté nord et soixante-deux au côté sud.

Le gouvernement du Canada a dépensé, depuis 1868, environ \$100,000 aux améliorations de tous genres qu'il était nécessaire d'apporter dans l'organisation de cette station de secours. La dépense annuelle totale, moins cependant les voyages des vapeurs garde-côtes qui ne sont occupés que de fois à autre à ce service, s'élève à la somme de près de \$9,000, chiffre rond ; dont environ \$7,000 sont fournies par le trésor canadien et près de \$2,000 par le gouvernement anglais.

La population de l'île de Sable, exclusivement composée des employés de l'établissement de secours et de leurs familles, comptait, le quatre avril 1881, à la date du recensement, quarante-six personnes de tous âges, dont 27 du sexe masculin et 19 du sexe féminin. Cette population était constituée en sept ménages, occupant

autant de maisons. Le nombre des gardiens est de dix-huit ; tous hommes vigoureux et dressés au service, souvent périlleux, qu'ils ont à faire. Sous le rapport de la religion, cette petite communauté se divisait comme suit : 23 presbytériens, 15 catholiques, 6 anglicans, 1 méthodiste, et 1 luthérien. En fait de nationalités, on comptait 29 Ecossais, 12 Irlandais, 4 Anglais et 1 Norvégien. Les divers âges de la vie se partageaient cette population comme suit : 13 au-dessous de six ans, y compris deux enfants nés dans l'année, 4 de six à onze ans, 4 de onze à vingt-et-un ans, 22 de vingt-et-un à cinquante ans, et 3 au-dessus de cinquante ans.

Tout le personnel de l'île est sous le commandement immédiat du surintendant qui, lui, reçoit ses ordres du ministre de la marine. Depuis les premiers jours de l'organisation régulière de l'établissement de secours jusqu'à ce jour, de 1804 à 1884, sept surintendants ont successivement occupé cette charge, savoir :—MM. Morris, Hodgson, Darby, McKenna, Dodd, Macdonald et Boutillier. M. Macdonald ayant été admis, pour cause de santé, à prendre sa retraite dans le cours de l'année 1884, un des gardiens, M. Garroway, fut appelé à exercer par intérim les fonctions de surintendant, jusqu'à la nomination de

M. R. I. Bouteffier, d'Halifax, appelé à recueillir la succession de M. Macdonald. Les surintendants de l'île de Sable sont, par le fait de leurs fonctions, notaires et magistrats.

On fait une petite culture sur l'île et on y entretient un bétail assez nombreux. On avait en 1880 récolté 1,200 minots de patates, 150 minots d'autres racines, 31 minots d'avoine, 159 tonnes de foin de prairies cultivées, et 161 tonnes de foin des prairies naturelles. On fait de plus la cueillette des fruits sauvages, surtout des atocas qu'on exporte en quantité notable, et dont la vente a produit jusqu'à \$600, dans une année d'abondance. Les animaux domestiques se comptaient la même année comme suit : 29 chevaux domptés, 38 vaches à lait, 35 bœufs et bouvillons, et 50 moutons. On évaluait, dans le même temps, à 260 environ, le nombre des chevaux sauvages.

M. Howe, dans le rapport d'une visite officielle faite par lui à l'île de Sable, en 1850, parle avec enthousiasme des ressources de cette île, qui, en dehors des richesses qui lui sont propres, voit chaque année les naufrages et la mer lui apporter, en abondance, le fer, le bois et une foule d'autres matières premières et d'objets manufacturés.

En temps ordinaire, les gardiens de l'île

sont occupés du soin de leur culture et du bétail, de l'entretien des édifices et du matériel, de la préparation et du transport par eau et par terre du bois de chauffage et de rapport qui sert de combustible, de la patrouille et de l'inspection journalière ; le tout diversifié par la pêche et la chasse, la réception des visiteurs et, de fois à autre, par une prise au lasso de chevaux sauvages, pour le service de l'établissement ou pour la vente sur le marché d'Halifax. Les deux dernières prises considérables opérées pour ce dernier objet ont été faites en 1870 et en 1881. Vingt-deux chevaux furent capturés en 1870. Ils furent transportés à Halifax, de suite, par conséquent non domptés, et vendus bien au-dessous de leur valeur réelle, la vente totale n'ayant produit que \$446.00 : le mieux vendu de tous ces vigoureux petits chevaux rapporta \$57, et les moins bien vendus \$14 par tête.

Dans l'automne de 1881, on a capturé cinquante léris, qui ont été vendus à l'encan à Halifax, au prix moyen d'un peu moins de \$17.00 par tête. On a fait depuis quelques captures encore et on compte, présentement, au delà de deux cents chevaux libres, de tous âges sur l'île, et trente deux bidets domptés.

Dans l'hiver de 1881-82, on a tenté d'apporter ce qu'on croyait devoir être une

amélioration, dans le sort des petits chevaux sauvages. On a construit des étables ou abris, à entrées ouvertes, et placé, en différents endroits de l'île, des meules de foin ; mais les lérís n'ont point voulu s'approcher de ces constructions et n'ont point touché au foin des meules.

Pour opérer les captures, les chasseurs, montés sur des lérís domptés et exercés, poussent devant eux les bandes des chevaux sauvages, les forcent à se réunir dans les endroits marécageux de l'île, dans un pêle-mêle impossible à décrire, accompagné de ruades, de chutes et de culbutes. Profitant du désarroi et de l'affollement qui suit cette manœuvre, les cavaliers s'emparent, au lasso, des sujets qu'on peut atteindre, en ayant soin de ne lier que de jeunes bêtes, les lérís un peu âgés étant, en général, rebelles à toute domestication. Les chevaux des Sablons sont comme les hommes de leur pays d'origine, qui se nomment eux-mêmes têtes dures, *Pen Calet* : il ne faut pas oublier, toutefois, que *tête dure* est le contre-pied de *tête molle*.

On conçoit quelle fête une pareille chasse apporte dans la vie monotone des habitants de l'île de Sable : presque toute la petite population, hommes, femmes et enfants, y prend part d'une façon ou d'une autre, comme spectateur sinon comme

acteur. On voit de suite que les lérés domptés sont les compagnons de tous les jours des jeunes gens qui habitent l'île et même des jeunes filles, qui deviennent d'intrépides cavalières ; elles n'en cèdent guère à l'autre sexe dans les exercices à cheval, et servent souvent d'estafettes, d'un poste à l'autre, quand les hommes sont occupés.

M. le Dr Gilpin donne une description très vivante d'une patrouille sur l'île et de l'annonce d'un naufrage. Après avoir suivi le gardien chargé de la visite de la partie nord-ouest de la côte et nous l'avoir montré tantôt cherchant contre le vent l'abri des petits vallons, tantôt faisant l'ascension de la falaise pour explorer la mer du regard, tantôt descendant sur la grève pour examiner des épaves déposées au rivage par le dernier rapport de la marée ; ou bien s'amusant à faire une charge à fond contre une troupe de loups-marins échoués sur le sable près de l'eau, puis remontant sur la dune et passant à gué l'extrémité ouest du lac, pour communiquer avec la patrouille du sud, poussant sa monture à outrance, afin d'éviter une nuée d'oiseaux de mer, dont il a traversé le domaine de ponte et de couvée, et qui, furieux de cette irruption dans la solitude paisible de leur gynécée, le poursuivent en l'étonnant de leurs

cris perçants, picotant son chapeau ciré et les oreilles de son cheval, le narrateur ajoute : — “ ... Dans le même temps, le “ gardien en charge de la patrouille de “ l’Est, se fatigue la vue à percer le “ brouillard qui voile à demi la barre, “ dont le dos s’allonge, hérissé de mem- “ brures de navires naufragés, et sur la- “ quelle la vague se brise, pour former “ des mares dont l’eau retourne à l’Océan “ en petits filets. Aux rafales qui soufflent “ de l’Atlantique, il a peine à se tenir en “ selle et son cheval conserve difficilement “ sa sûreté d’allure, à travers les sables “ mouvants et les flaques d’eau clapotées “ par la brise. Un coup de canon retentit “ sous le vent du large ; la brume se lève “ et lui découvre, au loin, la haute coque “ noire et les voiles ballantes d’un navire “ dévoyé, qui laboure le sable de la barre. “ Une heure plus tard, la vigie du poste “ principal aperçoit un cavalier lancé à “ fond de train et brûlant l’espace, le long “ de la falaise. Avant que celui-ci ait eu “ le temps de laisser le dos de sa monture “ essoufflée et fumante, pour présenter “ son rapport, on entend crier de partout : “ — *Un naufrage ! Un naufrage !* — Le pa- “ villon est hissé au mât, les chevaux, “ pris à l’écurie ou au piquet, sont amenés “ et, qui à cheval, qui sur les chariots des “ chaloupes de sauvetage, on part en hâte

“ vers le lieu du sinistre. Voilà une rude
“ et périlleuse besogne, pour les hommes
“ et pour les chevaux ! Il y en a pour un
“ mois ; sauver l'équipage de suite, puis
“ dégréer le navire, décharger et mettre
“ en sûreté tout ce que l'on peut atteindre
“ de la cargaison.”



DIGRESSION.

On l'a déjà dit ; répétons-le : les petits chevaux sauvages sont, dans un certain ordre d'idées, la poésie et la joie de cette plage désolée de l'île de Sable ; soit que, à l'état libre, ils en creusent le sol de leurs solides sabots, dans leurs courses fantastiques, ou que, réunis sur la falaise et dominant la mer, ils se dessinent sur le bleu du ciel ; soit qu'ayant accepté de servir, ils prennent leur part de labeur et de danger dans les opérations des secours aux naufragés. On ne peut guère songer, parler ou écrire des Sablons, sans que la pittoresque silhouette des lériss se présente à la pensée, à la parole ou sous la plume.

Eh ! bien, le croirait-on ? On a proposé de faire disparaître les petits chevaux sauvages de l'île, pour remplacer leurs gracieuses troupes par des animaux de facile engraissement, pour raison d'économie. Dans l'état où on les rencontre aujourd'hui, a-t-on dit, ils occupent beaucoup d'espace, la vente qu'on en fait, de temps à autre, rapporte peu de chose ; quant au nombre dont on s'empare pour le service de l'établissement de secours, il serait facile d'y subvenir par l'élevage domestique ; eux partis, toute la super-

ficie herbée de l'île pourrait être mise en valeur. Voilà ce que dit l'esprit exagéré d'industrialisme. S'il était écouté, en vue du résultat problématique d'une épargne de quelques centaines de piastres pour le trésor fédéral, qui compte par millions, on détruirait un souvenir historique vivant, un intérêt qui se perpétue, une association d'idées qui nous reporte aux siècles passés, remontant jusqu'aux époques où commencent nos annales nationales.

Qu'on fasse de l'industrie, de l'économie, qu'on utilise, c'est une nécessité et c'est un devoir, dans l'intérêt de tous ; mais il y a temps et lieu et mesure, en cela comme en toutes choses. L'esprit et le cœur ont, comme l'estomac, des besoins, qui, pour être moins généraux et, d'ordinaire, moins sentis, n'en sont pas moins réels. Le culte des souvenirs a ses droits et son utilité et ce culte, comme le respect, s'étend aux choses, à cause de leur relation aux personnes. Ce serait un esprit bien étroit et un cœur bien sec qu'aurait celui qui, donnant hospitalité à l'aveugle, refuserait de recevoir son chien.

C'est en ces réminiscences du vieux temps que se complaisent les esprits supérieurs. C'est en s'emparant de ces choses, en leur donnant une voix, une âme pour ainsi dire, que les poètes, les littérateurs, les artistes élèvent au-dessus du

terre-à-terre les pensées de la communauté des hommes.

Non, il n'est pas indifférent de transformer, encore moins de détruire ce qui a existé. La conservation, bien réglée et tenue dans de justes bornes, des objets vénérables, gracieux ou pittoresques, des objets avec lesquels les générations qui ont précédé ont eu des rapports, le respect des traces laissées par les temps qui ont fui font partie des bonnes et saines traditions ; ils sont un des indices de l'élévation de l'esprit et de la bonté du cœur. Les démolisseurs de monuments et les contempteurs du passé, sont toujours de sottes gens et, bien souvent, de fort vilaines gens par dessus le marché :—leur règne est le châtimement des peuples prévaricateurs.

Ce coin de terre sans grande valeur, cette île de Sable, perdue au sein de l'Océan, a une poésie qu'on ne peut méconnaître. Elle appartient à cette catégorie de choses auxquelles la main de l'industrie, si respectable qu'elle soit, n'a pas le droit de toucher. N'enlevons pas ce que tout homme qui pense aime à se représenter encore existant, ce que tout visiteur intelligent s'attend à retrouver, ce que tout esprit supérieur, tout cœur bien fait seraient désolés de ne pas savoir à sa place accoutumée.

Un touriste, de retour d'Orient, raconte,

quelque part, le désappointement et la véritable douleur qu'il ressentit, en constatant une de ces profanations des choses du passé. N'ayant point le récit sous la main, ne sachant déjà plus même où l'aller chercher, force est de prier le lecteur de se contenter de la narration suivante, présentée sous un habillement de circonstance.

Le voyageur raconte qu'il s'était d'avance fait une fête de visiter les lieux qui furent jadis les jardins de campagne de Salomon, jardins dont le Cantique des cantiques parle avec tant de charme. Il fut reçu dans la petite vallée de l'Hébron, dans ce qui était le "jardin fermé" du Grand Roi, par un industriel étranger : c'était un descendant de Japhet établi dans les tentes de Sem. Ce brave homme, fort rangé du reste, avait pour compagne une plantureuse personne, dont la carrure et les grosses couleurs ne faisaient pas précisément rêver de l'épouse du cantique : cette brune enfant des palais de Mitsraïm, jugée digne, par sa douceur, sa grâce et sa beauté, de symboliser l'Eglise. Il eut été suprêmement drôle d'entendre, sur place, celle qui succédait, en ce moment, à la fille des Pharaons, chanter le *Nigra sum sed formosa, filiæ Jerusalem !*

Bref, l'industriel avait acheté ou affermé les jardins de Salomon, les avait, en

partie, défrichés et engraisés,..... puis y avait planté des choux, une vaste mare de choux. Le chou est une plante utile et il ne faut pas contester au goût innocent de ceux qui aiment la soupe au chou ; mais, d'autre part, on doit admettre que, dans le paysage, en poésie et pour l'agrément, ça ne remplace pas avantageusement les noyers, les vignes et les pommiers de grenade et que, en fait d'odeur, ça ne vaut pas, à beaucoup près, le nard et le cinnamome.

Aussi, le malheureux touriste demeura-t-il atterré ! Dans sa tristesse, que ne pouvaient s'expliquer ses interlocuteurs, il ne trouva rien autre chose à faire que de fuir, en s'écriant les bras levés vers les monts de Sanir et d'Hermon.—“Ne revenez pas, ne revenez pas. Ah ! belle Sula-mite, ne revenez pas !”

Non : ne chassons point la poésie ; elle est fille du Ciel ! Que les rois reviennent. Que l'on restitue, aux jardins de Salomon, si ce n'est déjà fait, les vignes, les pommiers-de-grenade et les plantes parfumées.

Que les lériss continuent à se montrer sur la falaise et à galoper les Sablons ; afin qu'on n'ait point à demander, comme le barde du pays d'Arvor : — “ Dis moi, l'as-tu vu passer, dans la vallée, le che-

“ val sauvage de Gradlon ? ” et de crainte
“ qu’il ne nous soit répondu :—“ Non, je
“ n’ai point vu passer le cheval de Grad-
“ lon ; je l’ai seulement entendu la nuit ;
“ trip-trep, trip-trep, trip-trep, rapide
“ comme le feu.”



VI

CHRONIQUES ET LÉGENDES.

Bien que l'histoire n'ait point enregistré les premières visites faites par l'homme à l'île de Sable, il est permis de tenir comme certain que les premiers visiteurs ont été ces rudes et hardis marins, ces Norse, découvreurs, pirates et colonisateurs qui, partis jadis des bords du Tanaïs, vinrent choisir pour patrie les froides régions de la Scandinavie ; pour de là courir les mers et ravager toutes les contrées de l'Europe, mêlant leur sang à celui de leurs habitants et leur donnant des maîtres : ces Norse, ancêtres de nos aïeux de Normandie.

Bien avant tous les autres peuples, ils ont visité les côtes de l'Amérique du Nord. Dans leurs courses et leurs expéditions de la Markland (*Terre à bois*), Acadie, et de la Vinland (*Terre à vin, ou de joie*), Nouvelle-Angleterre, ils ont passé et repassé bien des fois dans les parages de l'île de Sable. Or, il est de toute impossibilité qu'ils n'aient pas payé, à cette naufrageuse de l'Atlantique, le tribut de sinistres qu'elle a prélevé et prélève encore, sur tous les autres peuples qui ont accompli ou font aujourd'hui de pareilles navigations. Ils sont venus là, montés sur leurs barques gros-

sières mais solides, à demi pontées, grées d'appareaux rustiques, voilées de grosse toile ou de cuir, allant à la rame comme à la voile, ils sont venus là, d'Islande, fournir à l'ossuaire des Sablons les prémices des ossements de l'homme.

Les premiers d'entre eux qui ont fréquenté les côtes américaines, sans boussole et sans instruments d'observation, conduits seulement par le soleil, la lune et les étoiles, leur incomparable estime et soutenus par l'audace, n'étaient point chrétiens : c'était quelques années avant la conversion des Islandais au christianisme. Ils obéissaient aux lois féroces d'Odin, qui faisaient aux guerriers presque un déshonneur de mourir de mort naturelle. Ils recherchaient la mort violente, dans les combats ou à la mer, comme le plus sûr, presque l'unique moyen de passer, sans transition, et de briller dans le *Valhalla*, ce paradis de leurs déités, sis au delà des nuages, dans l'immensité des espaces inexplorés de l'homme vivant. C'était là que les preux devaient passer la durée de l'éternité, dans les luttes, les chasses et les voyages, s'abreuvant de bière et d'hydromel, à des sources inépuisables. A défaut de cette mort, par le fer ou par la tempête, il leur fallait, pensaient-ils, aller faire un temps d'expiation dans le *Nifelheim*, purgatoire relégué dans les profondeurs du

neuvième monde du nord, où chaque âme adresse à Odin, jusqu'à délivrance, cette plainte continuelle :—" Je suis enveloppé
" de neige ; l'eau d'orage et le brouillard
" me pénètrent ; il y a du temps que je
" suis mort ; quand donc sortirai-je de ce
" lieu ? "

Il est facile de reconnaître, à travers les brumes de cette théogonie sauvage, quelques rayons de cette lumière—" qui éclaire tout homme venant au monde".—Dans quel désert sans eau, dans quel abîme sans lumière, sont donc plongés ceux qui ne croient à rien ? Ils ne font donc pas partie de la famille humaine, puisqu'ils en nient toutes les traditions. Aussi, une logique inexorable les fait se réclamer du singe. Ils cherchent dans les détritrus, avec l'espoir, ignoble autant qu'insensé, de trouver la pièce généalogique qui donnerait à l'homme, pour aïeule, la guenon !

Ne vous semble-t-il pas voir arriver les Norses, vers ces rivages inconnus des Sablons ? Le Viking qui les commande, debout au pied du mât, sonne trois fois de sa trompe en signe de conquête. Puis, quand le naufrage est imminent, que les efforts sont devenus inutiles contre le péril, ils se lèvent tous et, saisissant leurs armes, ils saluent la mort qui leur vient sous une forme agréable à Odin. Depuis ce temps, leurs os gisent dans les sables ;

—Leur culte se trompait d'objet et de moyens ;—mais ils ne savaient pas !

Bien des années après, succédant aux Norses dont ils avaient du sang, sont venus les Normands, les Bretons et les Basques, ces intrépides chasseurs de baleines, de vaches marines, pêcheurs de morues. Longtemps avant la période colombienne, deux siècles peut-être avant la fondation de Port-Royal et de Québec, ils ont jeté l'ancre sur tous les bancs auxquels ils ont donné les noms qu'ils portent encore, et fait côte sur les rivages de Terre-neuve, d'Acadie et du golfe Saint-Laurent, payant, de temps en temps, leur dîme de naufrage à l'île de Sable. Ils étaient, eux, des chrétiens ; quand la mort venait les réclamer, c'était au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, en se signant du signe de la Rédemption, qu'ils quittaient ce monde.

Désormais, l'histoire enregistrera les événements ; mais à côté de l'histoire marchera la légende, et c'est tant mieux ! Elle ne pouvait manquer, au reste, d'intervenir, pendant que le temps, les vents et les vagues accumulaient, dans les sables de l'île, des ossements des principaux peuples de l'Europe : quand les coques brisées des navires de toutes les nations maritimes venaient hérissier, de leurs membrures, les barres et les grèves des Sablons,

et semer sur leurs rivages les produits des deux mondes. La froide histoire n'était pas de nature à satisfaire l'imagination populaire ; il était de toute impossibilité que des circonstances, aussi étonnamment favorables au développement du merveilleux, ne fissent pas naître de ces récits qui répondent au besoin de fiction (ombre du surnaturel) que ressentent tous les hommes. Images gracieuses ou terribles que laissent aux générations qui suivent les générations qui ont précédé, que les temps futurs demanderont à notre temps, en dépit de son prétendu positivisme : —images, symboles, emblèmes, paraboles ou apologues que l'art, primitif ou cultivé, transmet à toutes tribus et à toutes races de la grande espèce humaine.

M. Haliburton, dans ses "sages visées" (*Wise Saws*), met en scène son héros, d'une originalité très piquante mais un peu vulgaire, Sam Slick le Yankee, colporteur d'horloges à bon marché, et un patron de barque du port d'Halifax. Le patron propose, à son ami d'occasion, un voyage à l'île de Sable, qu'il lui représente comme un endroit hanté, plein d'une mystique sombre et de merveilleuses terreurs. Sam, qui a écouté avec intérêt et curiosité les narrés du marin, mais qui démêle, dans ses paroles, l'indice d'un certain doute sur le courage des colporteurs d'horloges, en

général, et de Slick, en particulier, accepte la proposition. Piqué d'avoir été soupçonné de couardise, il s'écrie, comme s'ils étaient déjà rendus à l'Ile de Sable : — "Soulève la tempête, amène des chevaux et nous irons, au milieu de la nuit, aux sifflements du vent, au rugissement des brisants, au déchirement des éclairs, au roulement du tonnerre.....au son des voix des milliers de morts qui se répondent dans les sables !... Y es-tu mon vieux ? Je suis ton homme, pour un galop de cavalier fantôme, parmi les crânes, les squelettes et les patrons de barque : une escapade de minuit à épouvanter les chevaux sauvages, à disperser les lapins et les rats, à fixer les gros yeux des hibous ! Qui a peur maintenant ? — "Je suis marin, répond l'autre, et je respecte les morts.....C'est une terre des esprits, Je pourrais vous raconter des histoires, que je sais être vraies, capables de vous faire dresser les cheveux sur la tête ! Avez-vous entendu parler de Madame Copeland qui apparut au brave capitaine Torrens, du vieux régicide qui s'est venu réfugier sur l'île et y est mort ? "

Les légendes, dont parlait le patron de barque d'Halifax, sont, quant au fond, des légendes anglaises ; mais avant d'en faire le récit, il convient de s'occuper d'une

légende française, dont l'action précède chronologiquement ; avec cela qu'elle naît de la nature même des lieux et des associations d'idées qu'ils font surgir. A la pensée d'un endroit quelconque offrant de l'intérêt, l'imagination se plaît à y placer des décors appropriés : ce serait un bien pauvre hère que celui qui n'aurait pas, invité par la beauté des lieux, construit au moins un ou deux châteaux en Espagne. En pensant à l'île de Sable, à sa situation, à son histoire, on se demande donc naturellement : Qu'y mettrais-je ? ou qu'aurait-on pu y mettre ?

Le baron de Léry y avait rêvé un fief avec sa gentilhommière, et c'est son rêve qui nous a donné les petits chevaux sauvages. On voit d'ici le castel avec ses tourelles et son colombier, l'église et les chaumières des vassaux : on y vit heureux, bien que pauvrement pour des seigneurs ; la culture, les troupeaux, la chasse et la pêche, puis une petite subvention du gouvernement à cause des dépenses et des travaux de sauvetage, entretiennent l'abondance des choses nécessaires à une vie large, dans son heureuse médiocrité. Les fils de famille et les enfants des gens du baron grandissent ensemble, maîtres et serviteurs, dans la vigueur et la santé que produisent l'innocence du cœur, le travail et les exercices du corps : on en

fait de bons chrétiens, éloignés qu'ils sont des mauvaises occasions et des mauvaises compagnies. On s'instruit modérément mais bien, chez le Sieur des Sablons ; on y sait parfaitement son catéchisme, la plus haute de toutes les philosophies : l'introduction des mauvais livres est strictement interdite. C'est le curé qui prêche et qu'on écoute ; c'est lui qui distribue la doctrine et donne les règles de conduite, que le baron soutient de son autorité et de son exemple. L'école est tenue, dans le moment, par mademoiselle des Sablons, tante de la génération qui pousse. Cette admirable femme, pour se livrer sans distractions aux bonnes œuvres, est restée vieille fille volontaire, grande et noble vocation, voisine et émule de celle de la religieuse.

La famille se perpétue par le droit d'aînesse, au lieu de se pulvériser par le partage : l'aîné a le titre, la possession du domaine et du château : les cadets apprennent la navigation, l'océan et eux se connaissent. Quand le temps vient de prendre son parti, — accompagné de quelque jeune gars dont il a fait son ami, chacun ayant fait une retraite et une communion de départ, demandé et obtenu la bénédiction du prêtre et du chef de famille,

embrassé tout le monde,—il part en chantant, comme dans la romance :

Je suis breton et je suis gentilhomme,
Et sur la mer je ferai mon chemin !

Il n'était pas sot le rêve du baron de Léry et de Saint-Just, vicomte de Gueu. L'église, le château et leurs dépendances auraient eu joliment grand air, sur la falaise et dominant la mer ! Aussi bien, Lescarbot dit du noble baron qu'il—" avait le courage tourné aux choses hautes." C'est donc dommage que ce rêve ne se soit pas réalisé ! Cependant, on pourrait avoir encore mieux.

Monsieur le Dr Gilpin se demande, aussi lui, ce qu'on eût pu voir sur l'île de Sable, et il répond :—" On eût pu voir " une forteresse moyen-âge, avec ses logements pour les gens de guerre, son " gouverneur, son médecin pour guérir " des corps si souvent exposés, et son " aumônier, avec chapelle et cloche, pour " avoir souci d'âmes si soudainement appelées. Ou bien, on eût pu voir quelque " congrégation, comme celle des moines " vénérés du Saint-Bernard, prendre possession de l'île, pour y accomplir, sous " le froc et le capuchon, par esprit de pénitence, ce qui se fait aujourd'hui sous " la vareuse et le chapeau ciré, à raison " de quarante louis par année."

C'est cela même; ce qu'auraient demandé les Sablons, c'eût été un couvent de religieux hospitaliers. Oh ! qu'il ferait bon voir s'élever, de ces sables et du sein de l'Océan, les vastes et sévères constructions d'un monastère, bâti par l'aumône, par la reconnaissance, par le dévouement, par le travail patient et par le temps, avec son cloître et sa chapelle ! Quel endroit mieux recueilli, mieux fait pour jouir du son de la cloche, appelant les moines à la prière, chantant dans l'air l'Angelus du matin et du soir, demandant secours pour ceux qui périclitent, implorant grâce pour ceux qui souffrent et miséricorde pour les âmes des défunts. Les pêcheurs normands, bretons et basques et les acadiens y ont souvent pensé ; s'ils n'ont point eu le bonheur de l'accomplissement de leur beau rêve, ils en ont au moins eu la légende, et c'est grâce à cela que l'Île de Sable n'est pas complètement dépourvue de ce qui aurait été sa plus grande poésie, comme c'eût été, la réalité advenant, le plus grand des bienfaits pour tous les malheureux que la chose peut concerner.

LE MOINE DES SABLONS.

L'histoire nous apprend qu'un marquis de Bretagne avait débarqué, sur l'île de Sable, quarante à cinquante colons. Ils y demeurèrent cinq ans durant ; quand on vint les chercher, il n'en restait plus que onze, tous les autres dormaient le dernier sommeil de leur corps, dans les sables de l'île. Voilà ce qu'enregistre l'histoire ; mais, où finit l'histoire, la légende commence et nous dit—que ces colons étaient accompagnés d'un aumonier, moine franciscain chargé, par ses supérieurs, du soin de ces âmes, pour la plupart assez compromises, et de la mission d'explorer, si possible, pour le compte de l'Eglise de Dieu, ce domaine, encore si peu connu, du Nouveau-Monde.

Quand l'expédition du marquis de la Roche se partagea en deux troupes, celle des colons descendus dans l'île et celle des hommes restant à bord des navires, le bon Père avait à choisir entre elles. Il choisit de descendre aux Sablons avec les colons, dont il accepta, de grand cœur, de partager l'isolement et les dangers. Muni de sa chapelle de missionnaire, armé de son bréviaire et de son rosaire, il demeura avec ces hommes qu'il ne voulait point abandonner seuls, dans l'imminent péril où ils se trouvaient de la

perte éternelle de leur âme. Ces hommes, pas tous, mais la majorité d'entre eux, tirés des prisons de l'Etat, étaient de mauvais sujets, reîtres et ribauds ; mais ils n'avaient pas brûlé le vaisseau de leur salut ! — Ils croyaient ! — Au sein de leur dégradation, ils conservaient une pensée de repentir, un espoir de miséricorde. Le digne religieux savait cela et il voulait se tenir à leur portée, toujours sous la main, prêt à recevoir les aveux de ces consciences chargées et à répandre sur elles le pardon qui sauve. C'était une œuvre de patience, une vie de vigilance et d'inquiétudes continuelles : les menaces, les exhortations, les prières du bon moine restaient le plus souvent sans effet ; mais, du moins, ces malheureux, si méchants qu'ils fussent, n'avaient point tourné en haine contre le prêtre le spectacle, humiliant pour eux sans doute, de l'antithèse de sa vie et de la leur, le silencieux mais poignant et continuel reproche que la vérité fait à l'erreur, la vertu au vice, dans le contraste qu'ils offrent. Pour rien au monde, ils n'auraient voulu voir disparaître le ministre de Dieu d'au milieu d'eux, malgré l'ennui qu'ils ressentaient souvent de sa sainteté, de son zèle infatigable, de sa prédication, de sa sévère présence en un mot.

Si petite que soit une agglomération libre d'hommes, si bonne ou si mauvaise qu'elle puisse être ou qu'on veuille la supposer, il se forme toujours deux camps, celui des bons et celui des méchants, ou celui des mauvais et celui des pires, avec des nuances dont on n'a point à faire ici l'exposé détaillé, nuances où la sottise joue un rôle important.—Absurde de dire qu'il n'y a pas de danger, en tout état de cause. Le livre de Job nous affirme que le génie du mal parcourt le monde et se montre, même parmi les enfants de Dieu, et le prince des apôtres met en garde contre cet ennemi du genre humain qui, semblable à un lion, rôde sans cesse cherchant qui dévorer. La petite communauté des gens du Marquis de la Roche n'avait point été longtemps sans se partager en ces deux camps. Les uns, ne reconnaissant de loi que leur volonté et leurs caprices, s'étaient attaqués au principe de l'autorité, en refusant d'obéir aux officiers que le Marquis avait chargés du commandement ; les autres s'étaient rangés du côté de l'ordre, tel qu'il pouvait se produire dans les circonstances et au sein de cette étrange société, en soutenant leurs supérieurs légitimes. Des luttes sanglantes eurent lieu, dans lesquelles périrent, par le plomb et par le fer, près des trois quarts de ces gens.

Tout ce temps, le bon Père franciscain prêchait l'obéissance et la paix : avec autant de vigueur que de charité, il montrait le devoir, signalait le mal, interposait l'autorité de sa mission divine. Respecté mais peu obéi, souvent même repoussé, il eut toutefois la consolation de n'être refusé d'aucun, en face de la mort : plusieurs des conversions qu'il opéra furent bien tardives ; mais pour être du dernier moment, il avait lieu de les tenir comme sincères. Le Père avait donc pu bénir toutes les fosses creusées pour recevoir les dépouilles mortelles des colons du marquis de la Roche, dont les Sablons gardent les ossements, jusqu'au jour terrible où la trompette de l'Ange, résonnant à travers les sépulchres de toutes les régions de la terre, *per sepulchra regionum*, appellera tous les hommes devant le trône du Juge indéfectible des vivants et des morts.

Quand on vint quérir, pour les rapatrier, les demeurants des exilés de l'île de Sable, le bon Père était bien malade, à ce point que tous, lui compris, s'attendaient, d'un moment à l'autre, à sa mort. On voulut l'embarquer ; mais il demanda qu'on le laissât sur l'île. — “ Je n'en ai pas pour
“ longtemps, dit-il, quelques heures, peut-
“ être ? Dieu sait. Je mourrai ici, dans la
“ cellule que je me suis construite et dans
“ laquelle j'ai prié depuis cinq ans ; comme

" mouraient les anachorètes du désert.
" Les vents et les sables se chargeront de
" ma sépulture."

On dit adieu au saint homme, en pleurant. Le bâtiment, sous les ordres du pilote et patron normand Chef-d'hostel, fila vers le beau pays de France, et bientôt disparut dans le brouillard. Le moine resta seul dans cette solitude, environnée de tous côtés par la vaste mer, seul sur sa couche de foin sauvage, dans sa petite hutte de bois de naufrage, prêt à dire son—*In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*—Son heure n'était pas encore venue, cependant ; la mort dut, pour cette fois, renoncer à sa victime ; le bon religieux se rétablit même très vite et vécut, plusieurs années, de la vie érémitique, sur l'île qu'il embaumait du parfum de ses vertus. Il partageait son temps entre la prière, la méditation, les soins d'un petit jardin et la cueillette des coquillages et des fruits qui constituaient, avec des légumes, son régime alimentaire. Presque chaque année, des naufrages venaient lui fournir l'occasion d'exercer sa charité couragense. Il recevait les visites des pêcheurs de Maurepas, de Canceau, de Cézembre, de la Hève et autres ports acadiens du Cap-Breton et de l'Acadie. Il leur faisait visiter le chemin de croix qu'il avait érigé sur la dune et les bords

du barachois, les aidait de ses conseils et de ses prières et recevait d'eux les saintes espèces, pour la célébration du sacrifice de la messe. Maintes fois, le bon moine fit part, à ses amis, du bonheur qu'il aurait eu à voir, avant de mourir, s'établir un monastère d'hospitaliers, dans cette solitude si bien faite pour le recevoir.

Quand et comment mourut le solitaire ? Personne ne le sait.—En quel endroit des Sablons reposent ses restes mortels ? On ne le sait pas plus. Il avait dit : " Le vent et les sables se chargeront de ma sépulture, " et ainsi fut fait. Il est là, quelque part, disent les pêcheurs, sur la dune, sur la falaise, au bord du lac, près de la grève ou dans quelque petit vallon, on ne sait, en compagnie des os des milliers de défunts qu'enferment les sables ; mais son ombre bénie plane au-dessus de cette plage désolée.

Les pêcheurs l'ont vu, souvent,—se promenant à pas lents sur les bords du barachois ou sur la grève, ou sur la levée, comme de son vivant, lorsqu'il récitait son rosaire :—souvent, debout ou à genoux sur la falaise, comme de son vivant, lorsqu'il examinait la mer tourmentée par la tempête, veillant et priant pour les malheureux en danger de périr. Les pêcheurs l'ont vu souvent arrêté, suspendu comme en extase dans l'espace, se dessinant sur

l'azur du firmament ou sur l'ombre des noirs nuages amoncelés, ou dans le brouillard, tantôt le capuchon renvoyé et les mains élevées vers le Ciel, comme à l'autel, tantôt la tête couverte, soutenant son chapelet d'une main, et la droite tendue, comme pour bénir, secourir ou absoudre.

Les pêcheurs l'ont vu souvent dans sa robe brune de bure aérienne, ceint du cordon du séraphique Saint-François, apparaître sur les barres et autour de l'île, se glissant dans l'air avec une vitesse voisine de l'agilité qu'auront les corps ressuscités glorieusement, puis s'élever et disparaître, comme dans une assomption vers le trône de l'Eternel. Et, quand les pêcheurs pensent à ces choses, leur courage et leur confiance redoublent ; car, en cela, ils voient l'image de la sanctification des vivants et de l'intercession des saints.



LE RÉGICIDE.

Les colons anglais de la Nouvelle-Ecosse, qui comptent parmi eux tant de descendants des " Cavaliers ", fidèles au Roi, ont, eux, une légende d'un autre genre, se rattachant aux luttes qui amenèrent la mort de l'infortuné Charles I

d'Angleterre. Ils racontent qu'un des hommes politiques de l'époque, ayant pris une part active dans l'assassinat du malheureux monarque, poursuivi par les remords et peut-être poussé par la peur, à l'avènement de Charles II sur le trône de son père, s'était venu réfugier sur l'île de Sable. Le lieu était bien choisi pour une cachette, contre les recherches, et pour un asile, contre la curiosité indiscrete.

Cet homme demeura des années dans l'île, vivant des ressources abondantes qu'elle offrait et traitant, pour ses autres besoins, avec les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre qui, dès avant et alors, fréquentaient l'île en grand nombre. Il était serviable mais taciturne : ses compatriotes le prenaient pour un de ces excentriques, dont le genre fleurit surtout sous l'humide climat de la riche Albion. C'était, pour eux, comme une anticipation de la création si originale et si populaire de De Foë : cet homme arrivait sur l'île de Sable, comme le prototype du Robinson Crusoë qui devait se révéler, dans toute son ampleur, quelques années plus tard. Il en était, cependant, tout autrement, ainsi qu'on vient de le dire. La légende ne nous fait pas connaître combien d'années cet étrange personnage vécut sur l'île ; mais elle nous apprend qu'il y

mourut, laissant ses os aux sables, qui les gardent et les cachent.

Le réfugié des Sablons avait, comme bien on pense, soigneusement tenu son secret, pendant sa vie ; mais, après sa mort, la justice vengeresse du crime, le força d'en faire l'aveu public, dans plusieurs apparitions qui suivirent de près son décès. Son ombre, de plus, dépouillant les déguisements dont il s'était servi pendant son séjour aux Sablons, revêtit le costume Cromwellien qu'il portait, lors de l'exécution du Prince, comme un des chefs de la foule qui assumait sur sa tête la responsabilité de la mort de son Roi.

Depuis cette révélation, chaque année, une fois l'an, le 30 janvier, date de la décapitation de Charles d'Angleterre, à minuit, il sort des sables et, confessant son crime à haute voix, il commence d'un pas grave une ronde sur la falaise, allant sans s'arrêter jusqu'à l'apparition du point du jour qui le fait rentrer dans la tombe, d'où, l'année suivante, à pareille date, il devra sortir de nouveau, pour reprendre sa ronde, où la lumière de l'aurore l'avait interrompue. Il fait ainsi, d'années en années, le tour de l'île, chaque cycle étant de sept ans : cercle fatidique qu'il parcourt depuis plus de deux siècles. Il marche, marche tristement, dans ses

habits noirs, la figure à demi cachée sous son chapeau à large bord, une épée nue au poing, en chantant d'un ton nazillard des hymnes ; mais si fort, si fort que des pêcheurs l'ont entendu, malgré le bruit du vent, des vagues et le fracas de la tempête. C'est d'après ce témoignage que le patron de barque d'Halifax disait que ces histoires sont vraies.

Cette nuit du régicide est une nuit d'horreur pour les chevaux sauvages. Au son de cette voix lugubre et retentissante, qui semble sortir de terre à chaque pas du promeneur-revenant, leurs troupes dispersées sur l'île passent les heures, alternativement à trembler, les uns pressés contre les autres, regardant les dunes et comme fascinés par des apparitions étranges, puis à se lancer dans une galopade vertigineuse, une chasse-galerie de nos légendes canadiennes, comme si chacun d'eux se sentait soudainement monté et éperonné par un jockey d'outre-tombe. On dirait que la voix criminelle, qui retentit alors, évoque des ombres coupables. Dans leurs formes osseuses, ne lanceraient-elles pas aux lériss, pour les fixer sur place, les feux de regards illuminant les orbites vides de leurs crânes desséchés ; puis chacune d'elles, montant un cheval sauvage, ne serait-elle pas la cause de ces courses affolées ? Toujours est-il,

en ces circonstances, qu'ils vont, vont, les petits chevaux, à travers les Sablons, tapant le sol gelé, pilonnant la neige, brisant la glace des flaques ; ils vont vite, vite, comme les morts et le coursier de la ballade de Lénore.—Le marin l'avait bien dit : cette terre est une terre des esprits, il s'y passe des choses à faire dresser les cheveux sur la tête !



LA DAME AU DOIGT SANGLANT.

On a vu que le bâtiment-transport de Sa Majesté Britannique, l'*Amélia* était venu se perdre sur l'Île de Sable et que, des deux cents personnes qu'il portait, nul être vivant ne resta pour rendre compte de ce qui s'était passé. Les boucaniers venaient d'abandonner l'île et l'officier, dépêché d'Halifax vers les Sablons pour faire enquête, dormait sur son lit fait de roseaux et de pois sauvages dans la hutte qui lui servait d'abri, pendant son triste séjour dans cette solitude rendue si lugubre pour lui. Accablé de fatigue et de tristesse, il reposait d'un sommeil agité, lorsque, vers les minuit, il fut soudainement réveillé, par l'odeur âcre et suffocante de la fumée du brasier qu'il avait allumé, avant de se coucher. Le feu ne

jetait pas de lumière, mais la fumée épaisse qui s'échappait du foyer avait envahi toute la hutte, hors de laquelle l'officier s'élança, à peine conscient de la cause apparente de ce dérangement. La tradition a conservé le souvenir de l'endroit qu'occupait ce campement. L'emplacement en était situé dans un vallon qui fait, aujourd'hui, partie du domaine d'une troupe de petits chevaux sauvages: on appelle cette troupe de lérís — " La bande de la hutte enfumée. "

L'officier, sorti de sa loge, s'était à peine remis de son trouble, qu'il vit se dresser devant lui, dans l'obscurité de la nuit, se détachant en blanc sur le ciel sombre, enveloppée dans un long peignoir flottant, la figure d'une femme qu'il reconnut de suite pour la femme d'un médecin de son régiment, son compagnon d'armes, passager avec sa famille à bord de l'infortuné transport l'*Amélia*.

La malheureuse femme apparaissait dans l'état où le naufrage l'avait surprise, au milieu de son sommeil, dans cette nuit fatale à tant de victimes. Ses cheveux blonds, longs et abondants, flottaient sur ses épaules et sur sa longue robe blanche ; elle tendait vers l'officier sa main droite, dont un doigt mutilé paraissait encore tout saignant.

On sut, dès lors, que cette femme, jetée

par la vague au rivage, dans l'impuissance d'un évanouissement profond, fut, pour un instant, rappelée au sentiment de l'existence par la douleur d'une mutilation opérée, par un boucanier, sur un de ses doigts qui portait un anneau précieux.

L'infortunée, en constatant sa blessure et l'enlèvement du joyau auquel elle attachait un très haut prix d'affection, s'était levée toute droite, comme un spectre, en face de son bourreau. Incapable d'articuler un seul mot, elle tendait vers lui, que la terreur clouait sur place, son doigt saignant, pour réclamer l'anneau et sommer le brigand de le remettre à sa main.

Le boucanier ne remit pas l'anneau et la dame retomba bientôt sur le sable, pour ne plus se relever vivante. Depuis ce moment, cependant, le spectre de la victime était toujours là présent devant le misérable, ce doigt mutilé, toujours pointé sur lui, le hantait sans relâche ni repos ; il le voyait partout. Ce fut en vain qu'il avait quitté l'île de Sable, ce fut en vain qu'il se défit de l'anneau ; toujours, toujours cette vision le poursuivit, jusqu'au moment qui, paraît-il, ne tarda pas à venir, où, tué par le remords, il fut appelé à comparaître devant le Juge Suprême.

Depuis cette époque, l'ombre de "La Dame Pâle," comme quelques-uns l'appellent, se montre de temps à autre, dans

son long peignoir blanc, les cheveux flottant au vent et la main tendue, dans l'action de réclamer son anneau. Que de fois les pêcheurs et autres marins n'ont-ils pas raconté cette histoire, le soir sur le tillac, quand la barque à l'accalmie repose tranquillement sur l'onde et que l'on n'entend que le faible clapotis de l'eau sur les bordages ; ou bien, sur la côte, lorsqu'ils se réunissent au coin de l'âtre, dans leurs demeures ; ou bien encore, au bivouac sur la grève, à la lueur d'un feu de bois de rapport, allumé et entretenu avec les débris de barques et de navires, que la mer a rejetés sur ses rivages, après les avoir longtemps portés et bercés sur son sein.



VII

EPILOGUE

Ossa rigida, verbum docete.

Il est minuit !

Le vent d'automne siffle dans la cheminée son air mélancolique ; le grésil fouette les vitres ; le poêle gronde doucement car il fait froid dehors.

La fête de La Toussaint est passée et nous sommes dans le mois des morts.

Il est minuit !

C'est l'heure obligée des communications d'outretombe avec le monde invisible. C'est le moment des rêves, des apparitions, des souvenirs ; c'est encore l'heure favorable à la réflexion et à la prière.

Il est nuit !

C'est le temps du repos ... et ... souvent aussi le temps des grandes souffrances ; car tout se touche et se coudoie dans ce monde, la réalité et l'ombre, la vérité et le mensonge, le bien et le mal, la joie et la tristesse, le plaisir et la douleur.

O nuit ! Quel mystère préside donc à ton cours ? Que la naissance et la mort, l'amour et la haine, le dévouement et l'abandon, la pénitence et l'orgie, la peur

et l'audace aiment le voile de tes ombres !
Il est nuit !

La douleur m'a visité. Dans la trêve qu'elle m'accorde, en ce moment, je jouis de cet état de repos langoureux qui vient, de temps en temps, comme au secours de l'esprit et des nerfs fatigués instants de douce abstraction, de demi sommeil des sens qu'embellissent la méditation et la rêverie.

Mon rêve est des Sablons, dont je viens de terminer l'histoire. Ce petit coin de terre, tourmenté par les éléments, mais autrement exempt des agitations du monde, a cet attrait qu'offrent les solitudes et ce charme salulaire que produit, dans les âmes sensibles, la visite des tombeaux.



Comment fûtes-vous d'abord formés, amenés ensemble et soulevés au-dessus des flots, ô Sablons ? Qu'étiez-vous dans l'œuvre des *six jours* ? " Dans *ce jour* que le Seigneur Dieu fit le Ciel et la Terre ! "

Un certain travail s'opère encore en vous, comme en tous les autres matériaux de ce globe que nous habitons ; mais si lentement, si lentement, que l'esprit de l'homme, toujours inquiet et toujours porté à scruter les mystères de la création,

s'est pris à calculer combien, à ce taux, de millions et de millions d'années il a fallu, pour constituer la terre telle qu'elle nous apparaît. Demandez donc à la fourmi du désert l'explication des pyramides !

Les six jours ont-ils été des jours de courte durée ? Ont-ils été des jours-périodes ? Ont-ils été tous de même étendue de temps ? Ont-ils, au contraire, différé peu ou immensément de longueur ? Ce mot jour n'est-il ici que l'expression d'un mode, de séries de temps ?

Je n'étais pas là, O Dieu Créateur, quand vous jetiez les fondements de la terre. Que votre grâce me garde de la folle tentative de maîtriser vos secrets. Vous êtes l'Eternel et vous êtes le Tout-Puissant ! Votre Patience dispose du temps et ne connaît point de bornes. Votre Force tient dans sa main l'éclair et n'admet point d'obstacles. Vous avez pu vous complaire, pendant un temps incommensurable, qu'il vous convient d'appeler jour, à faire se développer et se succéder les choses que vous aviez conçues, et vous avez pu faire surgir et se coordonner des merveilles et des mondes, par un simple acte instantané de volition.

Après cela, la cause étant admise et la foi dans la parole de Dieu, comprise ou non, étant donnée, permis à l'homme de spéculer sur le comment, d'imaginer des

hypothèses ; car il est écrit de Dieu et des fils de la science humaine :—*Tradidit mundum disputationibus eorum*. Ces discussions ne sont pas près de finir : mais prenons garde, ne dépassons pas la mesure, car il est également écrit de Dieu et des enfants de l'orgueil humain :—*Irridebit eos !* Or, le sarcasme de Dieu, c'est un fer rougi au feu de sa colère.

A part la science pratique, qui est un besoin, chacun, dans la pleine liberté des enfants de Dieu, peut se livrer à l'étude spéculative de la nature, "la pire des " occupations que Dieu ait données aux " enfants des hommes, " dit l'Écclésiaste. La science a ses légendes et sa poésie ; mais repoussons toute hypothèse, tout système qui se trouve en contradiction, même seulement apparente, avec la doctrine ; et méfions-nous de ce qui semble heurter le sens naturel de l'Écriture. En dehors du dogme, de la morale et de la discipline, qui ont un interprète autorisé et infailible, l'herméneutique a ses obscurités et ses mystères, et combien plus incertaine encore est l'interprétation de la nature ! Au mieux aller, notre science, de ce dernier côté, n'est qu'un autre mode d'ignorer, c'est la *docta ignorantia*.

Quelle immense pitié ne doivent donc pas inspirer ces pauvres insensés, qui, s'extasiant devant l'œuvre, refusent de re-

connaître l'ouvrier et de croire à son rapport ; qui, pour vouloir capter l'admiration, éphémère et sans valeur, de juges incompetents, auront à lamenter, dans les siècles des siècles, un poignant et inutile *erravimus* ! Là, ils se trompaient, ces docteurs qui, avec leur raison bornée, prétendaient résoudre tous les problèmes et dissoudre tous les mystères ; ils se trompaient, ces fanfarons de fausse science qui voulaient écraser, de leurs dédains impuissants, ceux qui avaient raison avec la Foi et par la Foi. Avec et par la Foi qui cherche sans inquiétude comme sans défaillance, — *Fides !.....quærens intellectum*. Ou mieux encore, avec et par la Foi simple, la Foi des humbles : don lumineux et ineffable, qui donnait des tressaillements au Divin Cœur du Sauveur et le faisait s'écrier : — “ Je vous rends grâce, mon Père, Seigneur du Ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, pour les révéler aux petits.”

Ils se trompent, les savants de l'incrédulité, et ils ne peuvent pas ne pas se tromper. Leur méthode pêche par la base : ils prétendent se désintéresser des causes premières et n'avoir point à se préoccuper de la fin des choses. Des études faites dans ces conditions ne peuvent satisfaire

qu'un illuminé ou un charlatan. On nie le mystère, pour débiter des arcanes,

En dehors des livres de science grossièrement matérialistes, le plus grand nombre des autres est entaché de ce mal qui consiste à tout confondre et à tout embrouiller, et qui est le propre de notre époque. On y voit, mêlés et enchevêtrés ensemble, des faits aussi intéressants qu'utiles à connaître, des maximes irréprochables, des hypothèses plausibles, d'autres qui ne le sont guère, d'autres qui restent sans danger bien qu'absurdes, et avec cela des systèmes qui, sans intéresser directement la foi, portent cependant le cachet du manque de respect pour les choses de l'ordre supérieur ; puis des assertions contraires à l'évidence, d'audacieuses propositions en contradiction directe avec les vérités relatives et les vérités absolues. Telles sont ces chronologies extravagantes appliquées à l'histoire de l'humanité, ces doctrines du transformisme des êtres organisés, de l'automatisme de la matière, inventées pour contredire l'Écriture, affaiblir ou détruire la notion d'une Providence préordonnante, dirigeante et conservatrice, et bouleverser toutes les idées qui se lient aux dogmes de la Révélation, de la Chute, et de la Rédemption.

On s'est basé sur les pierres taillées et

les pierres polies, dont se sont servi, des tribus tombées dans l'état sauvage, pour attaquer l'origine adamique et noachique de l'homme. Ces âges de pierre sont de mille coudées au-dessous de l'âge d'or et de l'âge de fer des poètes païens. On en apprend plus, sur les conditions matérielles de l'homme, dans l'histoire de Robinson Crusoë que dans les gloses de ces messieurs : sans compter que la bévue et la supercherie se sont fourrées dans leurs trouvailles.

Soyons fiers de la certitude de nos croyances et n'ayons pas de coupables, ni même d'imprudentes faiblesses. En face de toutes ces affirmations aussi osées que fausses, de ces hypothèses qui, demain, seront remplacées par d'autres, avec des prétentions égales, comme elles-mêmes ont remplacé celles qui les ont précédées ; les chrétiens peuvent dire, à ceux qui s'adjugent le monopole du savoir, ce que Job disait à ses contradicteurs : — " N'y a-t-il " que vous qui soyez des hommes ? La " sagesse devra-t-elle mourir avec vous ? " N'avons-nous pas le sens comme vous ? " Qu'ignorons-nous que vous sachiez ? "

Nous n'avons guère de ménagements à garder pour ceux qui traitent nos croyances de superstitions et nos pratiques religieuses de momeries, qui nous dénie la noblesse de notre origine et qui

blasphèmement notre Dieu. Ne sommes-nous donc pas assez malheureux, assez humiliés de notre chute, tous tant que nous sommes, pour que nous allions aggraver notre situation de jactances ridicules et de soulèvements insensés. — O Père, Créateur des mondes, ô Fils, Rédempteur des hommes, ô Esprit-Saint, sanctificateur tout-puissant, ô Dieu Trinité, " Dieu des sciences, " éclairez les intelligences, fortifiez les volontés, purifiez les cœurs, afin qu'après avoir gémi de notre ignorance pendant notre courte vie, nous allions, durant l'éternité, boire à la totalité du savoir et de l'amour, dans la contemplation de vos perfections infinies et la jouissance d'une chair et d'un monde renouvelés.

Je me représente les Sablons, au sein de cet immense et solennel silence qui couvrit la terre, à la suite du Déluge, après que—"fut consumée toute chair qui
" se meut sur la terre, les oiseaux, les ani-
" maux, les bêtes, tous les reptiles qui
" rampent sur le sol ; tous les hommes
" sauf Noé et ce qui était avec lui
" dans l'arche ! "

Seuls alors les habitants des eaux fréquentaient les rivages désertés, seuls les

morses, les phoques et les loups-marins animaient les grèves de l'île de Sable. Ils étaient là seuls de tous les animaux qui respirent, à humer l'air, à endurer les tempêtes ; seuls à y faire entendre leurs voix plaintives ; seuls à s'y multiplier ; seuls à y mourir.

Puis, après un peu de temps, les oiseaux, s'étant propagés sur la terre, atteignirent les Sablons. Il me semble les y voir arriver, peu nombreux et craintifs, y bâtir quelques nids, pour en venir à former ces volées énormes qui s'y jouent aujourd'hui dans le vent, exécutant leurs rondes au-dessus de l'île.

Les siècles s'écoulent, l'homme arrive. Il reconnaît d'abord, il explore ensuite, enfin il s'établit dans ce coin du monde, maintenant séjour de quelques vivants et tombeau de milliers de défunts.

Ma pensée prend plaisir à dormir sur le cours du temps, comme Epiménide dans sa grotte : ... puis, au réveil, à revoir, comme à nouveau, les événements intervenus. C'est ainsi que je vois défiler, devant moi, les acteurs de l'histoire des Sablons, dans leur ordre successif : les Normes ; les Normands, les Bretons et les Basques ; les explorateurs italiens, français, espagnols, anglais, portugais ; le baron de Léry ; sir Humphrey Gilbert ; le marquis de la Roche et ses colons ; les

pêcheurs français et anglais ; les affreux boucaniers, les naufragés de toutes nations ; les gardiens de la station de secours ; ils viennent, tour à tour, éveiller mon souvenir.

A toutes ces réalités, s'ajoutent les créations de l'imagination et du rêve, évoquées des profondeurs du possible, pour instruire, effrayer, consoler ou distraire. Elles paraissent planer, sur leur propres sépulcres ou sur les tombeaux qu'on leur a rêvés, les ombres attristées du poète Magyar et du fellow d'Oxford, la sombre figure du Régicide, la blanche silhouette de la Dame au doigt sanglant, et, au-dessus de tous, la douce image du Moine des Sablons.

Il me semble, après cela, voir dispersés, à la surface du sol, tous les ossements que renferment ces sables et, ainsi que dans la vision d'Ezéchiel, je crois entendre la grande voix de l'Eternel-Dieu qui me demande, comme à tous ceux qui sont nés de la femme :

— " Fils de l'homme, crois-tu que ces os puissent revivre ? "

Et moi, à qui, de plus qu'au prophète, il a été donné d'être signé au nom de la Trinité de mon Dieu et de me nourrir de la substance du Verbe fait chair, je réponds avec le saint homme Job :

— " Je sais que mon Rédempteur est

“ vivant et que je ressusciterai de la terre,
“ au dernier jour, et que, revêtu de nou-
“ veau de ma peau, je verrai mon Dieu,
“ dans mon corps : que je le verrai moi-
“ même, le contemplant de mes yeux et
“ non par un autre. Cette espérance est là,
“ déposée dans mon âme ” !



L'ILE SAINT-BARNABÉ.

L

L'ILE ET SES ENVIRONS.

En face de la belle baie au fond de laquelle se pose coquettement le joli village de Rimouski, entourée des plus beaux aspects qu'il soit possible d'imaginer, se voit l'île Saint-Barnabé, délicieuse corbeille de verdure sise au sein des eaux du grand fleuve, dans un endroit de son cours où un espace de près de douze lieues sépare ses deux rives.

Cette île, bien connue des marins, auxquels elle présente deux havres sûrs et commodes contre les tempêtes, cette île, si petite, a une histoire qui ne manque pas d'intérêt et dont je viens essayer ici d'esquisser quelques fragments.

L'île Saint-Barnabé a environ une lieue de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près six arpents ; du côté du large la marée laisse à peine ses bords, mais du côté de terre, le reflux des eaux permet de faire à pied le trajet de soixante arpents

environ qui sépare l'île du village, en suivant les contours de la batture qui assèche. L'île est, sauf quelques étroites portions défrichées, couverte de bois de sapins, d'épinette et de bouleaux, et d'une vigoureuse végétation d'arbustes et de plantes portant fruits. Les varecs, aux mille formes et aux cent couleurs, tapissent les rochers et les galets qui l'entourent. C'est un endroit de chasse et de pêche; les outardes, les canards et toute la tribu des palmipèdes s'ébattent dans l'onde qui l'environne, voltigent autour et au-dessus de ses grands arbres et barbotent dans ses mares. Les coaques se perchent aux branches de sa forêt qui abrite leurs nids, et les goélands par milliers y font retentir l'air du bruit de leurs bruyants *coyouc, coyouc, coyouc*.

Des pêcheries de fascines y arrêtent dans leurs dédales des bancs entiers d'aloses, de harengs, de sardines et de capelans; tandis que le superbe saumon du Saint-Laurent s'y prend aux filets qu'on lui tend. Au large, on pêche la morue et le *flettant*, pendant que les chasseurs poursuivent, dans leurs légers canots, la pourcie et le loup-marin. D'énormes gibbars se prélassent au sein de leur élément et souvent tout près du rivage. Puis, quand l'hiver a mis un pont de glace entre l'île et la terre, que le sol est cou-

vert de son blanc manteau, que les sapins courbent leurs branches sous le faix de la neige, on *traverse* à l'île pour tendre des collets aux lièvres nombreux qui battent, de leurs pieds mollets, les sentiers qu'ils ont tracés sous le couvert.

Oh ! Saint-Barnabé, que de fois je t'ai visitée dans mes courses de chasseur, que de fois j'ai reposé la nuit dans tes cabanes ! Que de fois, debout, sur les pointes qui terminent ton domaine, j'ai admiré la beauté de tes environs ! Que de fois j'ai, sur tes rochers, livré ma tête rêveuse au souffle de tes brises et de tes tempêtes. Puis cette terre du Sud qu'on voit si bien de tes bords s'élever par gradins vers l'intérieur, puis ce village de Rimouski, ne sont-ils pas chers à mon cœur ! J'y sais des âmes qui m'aiment et que je paie de retour ! j'y ai des souvenirs que j'emporterai avec moi, en quittant ce monde !

Le lecteur de ces lignes, si ces lignes doivent avoir des lecteurs, en dehors de ceux dont l'indulgence m'est acquise, le lecteur me pardonnera cette effusion, sans laquelle je ne me serais pas senti capable de lui parler de ces lieux : comptant sur ce pardon que je sollicite, je passe aux souvenirs historiques qui se rattachent à l'île Saint-Barnabé.

II.

L'ERMITE DE SAINT-BARNABÉ.

La tradition, d'accord avec les documents écrits, raconte qu'en l'année 1728, un jeune homme, âgé d'environ vingt et un ans, arrivait dans la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, alors pour ainsi dire simple mission ; il avait parcouru le chemin qui, à travers la forêt, conduisait de Ristigouche à Métis, par le lac Métapédia ; d'ailleurs personne n'a jamais su et personne ne saura d'où il venait.

Qu'était-il ? Avait-il un dessein arrêté quand il avait dirigé ses pas de ce côté ?

Ces questions que, sous mille formes, on lui a posées, il les a constamment laissées sans réponse, et la curiosité, si vive qu'elle fût, a dû se résigner à se tenir pour vaincue par le silence, gardé jusqu'à la mort, de celui qui en était l'objet.

Le nouvel hôte, qui, en ce moment, venait s'asseoir au foyer hospitalier du seigneur Lepage, ne révéla de tout ce qui le concernait que son nom : il se nommait Toussaint Cartier. Il était, au reste, un homme parfait de manières, paraissant

avoir souffert, ce que révélait un fond habituel de mélancolie : bien qu'illettré, il possédait une somme considérable de connaissances, surtout de ces connaissances qui font le chrétien.

Il était seulement depuis quelques heures en compagnie de braves gens de Rimouski, lorsque, s'arrêtant au milieu d'une promenade faite avec son hôte sur le bord de l'eau, il fixa ses regards vers l'île Saint-Barnabé ; puis, sortant de l'espèce de contemplation qui l'avait absorbé, il s'écria, en s'adressant au seigneur du lieu :

Sur cet îlet sauvage,
Feraï mon hermitage !

Ces mots, prononcés avec une conviction qui saisit celui auquel ils s'adressaient, ont été, et sont encore conservés religieusement dans les souvenirs traditionnels de la famille Lepage, alors propriétaire de la seigneurie de Rimouski et de l'île Saint-Barnabé.

Ce jeune Toussaint Cartier, dont la maturité d'âme et d'esprit était bien au-dessus de son âge, n'eut pas à faire de longues et difficiles négociations avec son hôte, pour obtenir la permission d'exécuter son projet, probablement moins subit qu'on aurait pu le croire.

Dans le moment dont il est ici question,

le Père Ambroise Rouillard, missionnaire récollet, qui, par humilité sans doute, signait souvent frère Ambroise, se trouvait dans sa mission de Rimouski : le saint homme, comme d'habitude chez les bons chrétiens et comme de sage, fut consulté par monsieur Lepage et par le jeune Toussaint Cartier. Le bon Père vit une telle foi, une telle détermination chez le jeune homme, qu'il approuva de suite, sous l'inspiration du ciel, le projet qui lui était soumis, et le même jour un contrat fut passé, entre le seigneur de Saint-Barnabé et celui qui désormais s'appellera l'ermite de Saint-Barnabé.

Cet intéressant document, ayant été déposé plus tard, par copie conforme, dans les archives de monsieur le notaire Deschenaux, existe encore, et j'ai pu le recueillir sur une copie certifiée, faite en 1790, et dont voici la cote :

" 80 avril 1790.

" Copie collationnée d'une donation

" usufruitière d'un terrain dans l'isle

" Saint-Barnabé, faite sous seing privé,

" le 15 novembre 1728.

" Par

" Sieur LEPAGE de Saint-Barnabé

" à

" Toussaint CARTIER.

" P. L. DESCHENAUX."

Voici maintenant le document lui-même :

" PARDEVANT LE RÉVÉREND PÈRE
" AMBROISE ROUILLARD, Récollet-Mis-
" sionnaire faisant les fonctions de curé
" dans la paroisse de Saint-Germain et té-
" moingts cy bas nommez, furent présents
" en leurs personnes le Sr. LePage de
" Saint-Barnabé, seigneur du dit lieu,
" lequel de son bon gré et volonté a donné,
" ceddé, quitté, délaissé et transporté
" comme il donne, cedde, quitte et délaisse
" au dit toussaint Cartier un endroit dans
" la dite isle de St.-Barnabé et autant de
" terre qu'il en pourra faire et ce seule-
" ment pendant sa vie sans que le dit
" toussaint Cartier puisse la vendre ni
" l'alliéner attendue qui l'a demandé au
" dit Sir LePage sous ces conditions et
" qu'après le deceds du dit toussaint
" Cartier le dit endroit aussi bien que la
" terre qu'il pourra avoir fait retournera
" au d. Sieur LePage ou à ses hoirs et
" ayant cause attendu que le dit Cartier
" s'est expliqué avec le d. Sr. LePage
" qu'il ne voulait pas se marier et qu'il
" voulait se retirer dans un endroit seul
" afin de faire son salut et qu'il ne préten-
" dait et n'entendait pas avoir aucun droit
" sur le dit endroit que pendant sa vie
" durante, et que au cas que le dit
" toussaint Cartier voulût servir et pren-

“ dre les intérêts de la maison comme un
“ propre enfant le dit Sieur LePage
“ s'oblige de lui faire comme il fera à ses
“ enfants seulement pour son entretien et
“ sa vie, et au contraire si le dit toussaint
“ Cartier veut agir autrement il fera
“ comme il pourra et usera de ce qu'il
“ pourra recueillir sur son dit bien en
“ estant le maître sans toutes fois qu'il
“ puisse empêcher le d. Sr. donateur de
“ faire de la dite isle ce qu'il jugera à
“ propos soit foins, pesche ou pâturage
“ des animaux dont il seras le maître d'en
“ faire comme il voudras sans que le dit
“ toussaint Cartier puisse les empêcher
“ ny lui ni les siens cédant seulement au
“ dit Cartier l'endroit qu'il pourra occuper
“ par lui-même et la terre qu'il pourra
“ faire pour sa subsistance seulement, et
“ que au cas que le dit toussaint Cartier
“ vienne sur l'âge aiant pris les intérêts
“ de la maison, moi LePage m'oblige et
“ les miens de le nourrir et entretenir
“ dans ma maison le regardant dès lors
“ pour un homme de la famille au quel
“ tems le dit bien me reviendra ou aux
“ miens sans que le dit Toussaint ni autres
“ puissent y rien prétendre ne lui aiant
“ été accordé seulement que pendant sa
“ vie après m'avoir fait connaître qu'il ni
“ prétendait rien après son décez. Fait en
“ présence de R. père Ambroise Rouillard

“ et de Charles Soublevent et de Basile
“ Gagnier tesmoingts qui ont signez avec
“ nous le dit Toussaint Cartier ayant dé-
“ clarez ne scavoir écrire ny signer de ce
“ anquis suivant l'ordonnance à Saint-
“ Germain ce quinzième novembre mil
“ sept cent vingt-huit. Signé sur l'original
“ père Ambroise LePage de Saint-Barnabé,
“ marque de Toussaint Cartier † Charles
“ Soublevent.”

Vient ensuite l'authentique, comme suit :

“ Collationné et vidimé mot pour mot et
“ lettre pour lettre par les Notaires publics
“ en la province de Québec résidants à
“ Québec soussignés sur l'original au
“ papier à nous présenté et à l'instant
“ remis, fait et collationné à Québec l'an
“ mil sept cent quatre-vingt-dix, le
“ trentième jour d'Août après midi.

“ JH. PLANTÉ. L. DESCHENAU.”

Voilà un contrat qui mérite d'être connu et conservé, un contrat fait pour la considération de *faire son salut* !

Ce contrat a été observé par les parties contractantes, pendant tout près de quarante ans, avec cette fidélité et cette honorabilité qui caractérisent les temps de foi et les hommes de foi.

Toussaint Cartier se mit de suite à travailler à se constituer son ermitage ; tout le temps qu'il lui fallut pour se

mettre en état de subsister des fruits de sa culture; il recevait du Sieur LePage la nourriture et l'entretien, et il prenait les intérêts du Sieur LePage comme " homme de la famille ; " puis, lorsque ses défrichements devinrent en état de subvenir à ses besoins, il se retira dans l'île dont il ne sortait jamais, excepté pour assister aux exercices de la mission. Il partageait son temps entre le travail, la méditation et la prière, vivant du produit de son petit champ. Il s'était construit une maisonnette dans laquelle il vivait seul, et une petite étable qui logeait une vache et quelques poules.

En l'année 1759, le pays et surtout les paroissiens échelonnés des deux côtés du fleuve, en bas de Québec, eurent à souffrir de l'invasion des Anglais dont la flotte, en remontant le Saint-Laurent, avec des forces énormes, comparées à la petite population disséminée le long des côtes, semait la dévastation et la terreur. L'île Saint-Barnabé fut un des premiers points de la côte qu'ils touchèrent. Les habitants de Rimouski, incapables d'opposer la moindre résistance, avaient conduit leurs familles dans les bois, et les hommes surveillaient les mouvements des navires. L'ermite seul ne changea rien à sa manière de vivre, devenant également étranger à la crainte et à la curiosité. Des

chaloupes mirent à terre des escouades qui, après quelques excursions sur l'île, la croyant tout à fait déserte et se trouvant à distance des établissemens de terre ferme, se rembarquèrent sans avoir découvert la demeure du solitaire que Dieu protégeait sans doute.

Il y avait trente-neuf ans que l'ermite menait cette existence mortifiée, embellissant cette île de Saint-Barnabé du parfum de sa sainteté, lorsque le matin du 29 janvier 1767, le jeune Charles LePage, âgé de quatorze ans, fils de Pierre LePage, donateur au contrat que je viens de reproduire, remarqua, en sortant de la maison, que la cheminée de l'ermite sur l'île ne donnait pas de fumée. Ayant informé son père du fait, il reçut l'ordre d'atteler immédiatement un cheval, pour aller voir quelle pouvait être la cause de l'absence de feu au logis du vieux solitaire, en ce jour de grand froid.

Le jeune LePage partit accompagné d'un camarade, et, voiturant sur *la glace du pont de l'île*, ils eurent bientôt franchi la distance qui les séparait de la maisonnette de l'ermitage. Cette demeure n'avait qu'une pièce, au milieu de laquelle ils trouvèrent l'ermite étendu sans connaissance sur le plancher. Un petit chien, seul compagnon de la solitude de l'homme de Dieu, était couché sur la poitrine de son

maître : il se mit à lui lécher la figure et à s'agiter de joie, en voyant entrer les jeunes gens qu'il connaissait.

Toussaint Cartier, enveloppé de couvertures, fut amené à la maison du Sieur LePage, où les bons traitements et la chaleur du foyer le ramenèrent bientôt à lui-même. Il déclara, cependant, dès qu'il pût parler, qu'il croyait son heure arrivée et il demanda le Père Ambroise.

Le bon Père qui, près de quarante ans auparavant, avait été le tabellion du contrat intervenu entre le Sieur LePage et celui qui était alors encore un tout jeune homme, le bon Père Ambroise, chargé d'années et de mérites, se trouvait, en ce moment, à sa mission de Rimouski, comme par une permission de la divine Providence : il assista son ami, lui conféra les sacrements de l'Eglise et reçut, le 30 janvier 1767, le dernier soupir de l'ermite de Saint-Barnabé. Le lendemain, 31 janvier, il inhumait le pieux solitaire dans la petite chapelle qui servait alors d'église paroissiale à Rimouski, et il inscrivait dans les registres l'acte de sépulture que voici :

" L'an mil sept sens soixante et sept le
" trentième de janvier est décédé en cette
" paroisse de Saint-Germain à Rimouski
" le nommé Toussaint Cartier âgé d'en-
" viron soixante ans habitant de la dite

“ paroisse après avoir reçu les sacrements
“ de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-
“ onction. Son corps a été inhumé avec
“ les cérémonies ordinaires dans l'église
“ de cette paroisse le dernier jour du dit
“ mois de janvier En foy de quoy j'ay
“ signé le jour et an que dessus.—père
“ Ambroise.”

Cette histoire si simple, si touchante et si belle en elle-même de l'ermite de Saint-Barnabé, a été ridiculement exploitée par quelques écrivains qui, sur la foi de la si peu croyable Lady Emily Montague, ont travesti ce souvenir si intéressant de notre histoire intime en un pitoyable roman d'amourettes.

L'habitation et le champ cultivé de l'ermite étaient situés vers le milieu de l'île Saint-Barnabé, du côté sud faisant face au village de Rimouski et, il n'y a pas encore bien des années, on trouvait encore quelques arbustes de jardin dont les premiers plants avaient été mis en terre par le pieux reclus. Les recherches faites pour découvrir la tombe du solitaire, sur les indications de Monsieur Charles Lepage, mort en 1846, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, (celui même qui était allé le chercher dans sa petite maison de l'île), ces recherches sont demeurées sans succès : la construction successive de plusieurs églises ayant fait perdre toute

trace précise de l'exacte situation des choses, à l'époque où le Père Ambroise déposait son ami dans sa dernière demeure.



III.

LES NAUFRAGÉS DE LA "MACRÉE" ET "L'ANSE AU SÉNAU."

Dans l'automne de 1755, une frégate de Sa Majesté le Roi de France faisait naufrage à l'endroit appelé le Gros Mécatina sur la côte nord. Cette frégate était commandée par MM. de Loubarat et de Condamin, avait pour aumônier M. l'abbé Chenot, pour médecin M. de Sauvenier, et portait environ trois cents hommes d'équipage : ce bâtiment avait nom *La Macrée*.

Je ne connais pas de document écrit dans le temps qui fasse mention des événements qui se rapportent à ce naufrage, et tout ce que je constate ici ne nous est venu que par la tradition, conservée dans la fidèle et intelligente mémoire des anciens de la paroisse de Rimonski.

Une notable partie de l'équipage de *La Macrée* avait péri dans le naufrage, au Gros Mécatina, et le reste était destiné à mourir inévitablement de faim sur cette plage, où ne se rencontraient que quelques postes de pêche et de traite, dont les habitants étaient hors d'état de nourrir, pendant tout un hiver, un nombre compa-

rativement aussi considérable d'hommes.

Le poste du Gros Mécatina était, cette année-là, occupé par un comptoir appartenant à M. Jean Taché, de Québec, et il s'y trouvait en ce moment un bâtiment à lui appartenant, lequel venait d'être mis en hivernement à cause de la saison, trop avancée pour tenter sûrement le retour au port de Québec ; on était alors à la mi-novembre.

Les officiers de *La Macrée* furent, sans retard, mis en possession de ce petit navire d'environ cent tonneaux, appartenant à cette classe que l'on désignait sous le nom de Senaux, et comme la seule chance de salut pour tous, hommes de la frégate et hommes du poste, reposait sur le prompt départ des premiers, on mit dès le lendemain du naufrage le petit navire à la mer, pour faire immédiatement voile vers Québec.

Il ne se passa rien de remarquable, d'après les rapports, pendant les quelques jours de vents assez favorables que dura la navigation, jusqu'à ce que, par la hauteur de la Pointe-aux-Pères et au milieu de la nuit, une tempête de vent de nord-ouest vint assaillir le *Senau*. On était alors dans les derniers jours de novembre et il faisait un froid intense.

Le petit navire que le vent affalait vers la côte, s'efforçait de tenir au plus près,

afin de s'élargir, et ce fut ainsi que, perdus dans les ténèbres d'une nuit sombre, les malheureux naufragés de *La Macrée* vinrent donner contre les rochers qui bordent le bout d'en bas de l'île Saint-Barnabé, du côté sud, et firent un second naufrage. Le navire, après quelques chocs contre les rochers dont il franchissait les aspérités, soulevé par la vague, se mit à faire eau de toutes parts et finit bientôt par s'arrêter en sombrant dans une petite anse de l'île, qui a toujours conservé depuis le nom d'Anse-au-S'nau.

Les infortunés marins ne savaient guère où ils étaient ; mais la marée, en baissant, vint enfin à laisser le petit bâtiment presque à sec ; alors on se dirigea vers la terre de l'île, où de courtes explorations, faites dans les ténèbres, firent croire qu'on était sur une île du large sans habitations, peut-être l'île du Bic. Il fallut se résigner à attendre le jour, alors que plusieurs déjà tombaient de fatigue, d'inquiétude, de misère et de froid, pour ne jamais plus se relever.

Aux premières lueurs du jour, l'ermite, en sortant de son logis, aperçut vers l'est la voilure déchirée et ballant au vent ainsi que la coque échouée du petit navire ; voyant en cela l'indice certain d'un malheur, le pieux solitaire se dirigea en toute hâte vers le lieu du sinistre. Il trouva

sur le rivage, à l'entrée du bois, les naufragés serrés les uns contre les autres et mourant de froid. Quelques moments après, tous ceux que la mort n'avait point frappés, aidés par l'ermite, étaient rendus dans la maisonnette de l'ermitage, qui pouvait à peine les contenir à rangs pressés.

Cet asile ne pouvait servir qu'aux pressantes exigences du moment, aussi l'ermite se mit-il de suite à allumer, sur la plage, le feu qu'il était convenu d'allumer comme signal au cas de besoin : un signal semblable, apparaissant du côté du village de Rimouski, vint bientôt montrer qu'on avait compris qu'il fallait envoyer du secours, et la vue du navire naufragé faisait assez voir, aux braves habitants du village la cause de ce recours de l'ermite à ses amis, le premier qu'il eût encore imposé à leur amitié, pendant les vingt-sept ans qu'il avait déjà passés alors sur l'île Saint-Barnabé. Cependant la marée avait monté et la glace qui empêchait de pouvoir se servir d'embarcations étant trop faible pour porter, force fut d'attendre la nouvelle marée basse dont profitèrent alors, pour se rendre à l'île, presque toute la petite population mâle et valide du village, l'ermite ayant multiplié ses signaux pour faire voir l'étendue des besoins de secours.

Il fallait se hâter de faire parvenir à terre ferme les naufragés, avant le retour de la marée, et ce fut un spectacle navrant que celui de cette pénible opération. Les marins de *La Macrée* étaient encore plus nombreux que les hommes généreux venus pour les secourir; plusieurs d'entre eux étaient incapables de faire sans aide le fatigant trajet que tous néanmoins voulurent entreprendre, malgré les remontrances et les charitables violences mêmes de l'ermite et des bons villageois. Aussi quelques-uns périrent-ils sur la batture, au milieu des glaces, les sauveteurs n'étant pas en nombre suffisant pour les conduire tous au rivage avant le retour de la marée.

Les survivants de ce double naufrage passèrent l'hiver à Rimouski, décimés encore qu'ils furent par des fièvres malignes qui se déclarèrent parmi eux. Au printemps, ils quittèrent le presbytère et les autres demeures qui leur avaient donné asile, pour se rendre à Québec sur un petit bateau de l'endroit.

On voit encore, aux extrêmes marées basses, dans l'Anse-au-S'nau de l'île Saint-Barnabé, les restes du petit navire de M. Taché; le chêne de sa solide construction s'est conservé parfaitement sain, étant presque constamment submergé et toujours mouillé par l'eau de mer. C'était le

troisième bâtiment que M. Taché voyait se perdre au service du roi de France : un de ces navires avait péri sur cette même île Saint-Barnabé, en revenant d'Acadie, en 1750, comme en fait foi un document conservé aux archives de la Marine, à Paris.

Tous ces incidents de l'existence de la petite population, que la France a laissée sur les bords du Saint-Laurent, me semblent dignes d'être recueillis et transmis à nos descendants ; ils sont comme ces souvenirs de familles qu'on se redit au coin du feu, et ne servent pas peu à entretenir, au sein des peuples, l'esprit national et à fortifier chez eux l'instinct de conservation. La religion, la langue et les souvenirs sont les éléments principaux qui constituent la nationalité : tant que nous tiendrons à ces trois choses, avec cette volonté ferme que rien n'ébranle, que l'intérêt matériel ne saurait faire défaillir, aussi longtemps, quoiqu'il arrive, nous conserverons cette vie distincte sans isolement qui honore notre race et qui arrache des éloges à des gens même assez mal disposés à notre égard. Restons ce que furent nos ancêtres : catholiques, français et monarchistes !



TABLE DES MATIERES



(LES SABLONS.)

	PAGES.
I. Prologue.....	5
II. Géographie.....	15
III. Histoire naturelle.....	28
IV. Histoire.....	44
V. Digression	94
VI. Chroniques et légendes.....	100
Le moine des Sablons... ..	110
Le régicide.....	116
La dame au doigt sanglant.....	120
VII. Epilogue.....	124



L'ILE SAINT-BARNABÉ.

I. L'Ile et ses environs.....	135
II. L'ermitte de Saint-Barnabé.....	138
III. Les naufragés de la "Macrée" et "L'anse au senau."	146